



REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple –Un But –Une Foi

.....
MINISTÈRE DES PÊCHES ET DE L'ÉCONOMIE MARITIME



STRATÉGIE NATIONALE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'AQUACULTURE « *SNDaq 2023-2032* »

Dakar, le 21 juillet 2023

Sommaire détaillé

1. Résumé Exécutif.....	5
2. Etat des lieux : « le diagnostic stratégique »	9
a. Evolution de la production aquacole depuis 2000.....	11
b. Politiques publiques et réalisations.....	13
c. Principales contraintes à lever pour l'intensification de la production aquacole	15
d. Enjeux stratégiques du développement de l'aquaculture pour le Sénégal	16
3. Stratégie Nationale de Développement Durable de l'Aquaculture « SNDAq 2023-2032 ».....	19
a. Vision et ambitions pour 2032	20
b. Piliers stratégiques et objectifs stratégiques	22
c. Projets phares	23
d. Budget	34
e. Financement	36
f. Dispositif de pilotage et de suivi-évaluation	38
4. Annexe	41
a. Plan d'actions détaillé.....	42
b. Cadre logique de la « SNDAq 2023-32 ».....	57
c. Risques et mesures de mitigation.....	62

Acronymes (1/2)

Liste des sigles et abréviations	
3FPT : Fonds de Financement de la Formation Professionnelle et Technique	DPM : Direction des Pêches Maritimes
ANA : Agence Nationale de l'Aquaculture	DRIARS : Projet de Développement d'une Résilience à l'Insécurité Alimentaire Récurrente au Sahel
ANIDA : Agence Nationale d'Insertion et de Développement Agricole	EIES : Etude d'Impact Environnemental et Social
APA : Agence pour la Promotion de l'Aquaculture	FAO : Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
APD : Avant-Projet Détaillé	FONGIP : Fonds de Garantie des Investissements Prioritaires
APIX : Agence pour la Promotion des Investissements et des Grands Travaux	FONSIS : Fonds Souverain d'Investissements Stratégiques
APS : Avant-Projet Sommaire	ISRA : Institut Sénégalais de Recherches Agricoles
BOS PSE : Bureau Opérationnel de Suivi du Plan Sénégal Émergent	Kt : Milliers de tonnes
CEDEAO : Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest	Ktpa : Milliers de tonnes par année
CNAAS : Compagnie Nationale d'Assurance Agricole du Sénégal	MAP : Ministère de l'Agriculture et de la Pisciculture
Compact : Pacte pour l'alimentation et l'agriculture	MBP : Ministère des Biocarburants et de la Pisciculture
DER/FJ : Délégation générale à l'Entrepreneuriat Rapide des Femmes et des Jeunes	Mds : Milliards
DFPPP : Direction des Financements et des Partenariats Public - Privé	MEBRLAP : Ministère des Éco-villages, des Bassins de Rétention, des Lacs artificiels et de la Pisciculture
DGPPE : Direction Générale de la Planification et des Politiques Économiques	MEDD : Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
DPCA : Direction de la Pêche Continentale et de l'Aquaculture	MEFP : Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan

Acronymes (2/2)

Liste des sigles et abréviations	
MEMTI : Ministère de l'Economie Maritime et des Transports Internationaux	PMO : Project Manager Officer
MEPC : Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération	PPP : Partenariats Public – Privé
MPEM : Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime	PRODAC : Programme des Domaines Agricoles Communautaires
Mt : Millions de tonnes	PROVALE-CV : Projet de Valorisation des Eaux pour le Développement des Chaines de Valeur
ODD : Objectifs de Développement Durable	PSE : Plan Sénégal Émergent
P2RS : Programme Régional de renforcement de la Résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel	PTF : Partenaire Technique et Financier
PAMIOS : Projet d'Appui à la Modernisation de l'Ostréculture	PUMA : Programme d'Urgence de Modernisation des Axes et territoires frontaliers
PAP : Plan d'Actions Prioritaire	R&D : Recherche & Développement
PAP 2A : Plan d'Actions Prioritaires 2 Ajusté et Accélééré	S&E : Suivi et Evaluation
PDDAA : Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture en Afrique	SNDAq : Stratégie Nationale de Développement Durable de l'Aquaculture
PESCAO : Programme pour l'amélioration de la gouvernance régionale des pêches en Afrique de l'Ouest	UA : Union Africaine
PESCE J/F : Entreprenariat Solidaire et Création d'Emplois pour les Jeunes et les Femmes	UCAD : Université Cheikh Anta Diop de Dakar
PGRNS : Programme de Gestion des Ressources Naturelles du Sénégal	UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest - Africaine
PIB : Produit Intérieur Brut	ZDA : Zone Dédiée Aquacole
PME : Petites et Moyennes Entreprises	ZES : Zone Economique Spéciale

Sommaire

- 1. Résumé Exécutif**
- 2. Etat des lieux : « le diagnostic stratégique »**
- 3. Stratégie Nationale de Développement Durable de l'Aquaculture 2023-2032**
- 4. Annexe**

Résumé exécutif (1/3)

Etat des lieux

- Les politiques publiques et le cadre institutionnel qui encadrent le secteur de l'aquaculture au Sénégal ont été stabilisés depuis 2014 avec notamment le **projet phare PSE de développement accéléré de l'aquaculture**. Les plans d'actions prioritaires successifs (PAP 1, PAP 2 et PAP 2A) ont défini des **objectifs ambitieux** et quantifié les ressources et réformes nécessaires pour parvenir en 2023 à une production de 50 000 tonnes, créer plus de 20 000 emplois et atteindre une contribution au PIB d'environ 35 Milliards FCFA
- Malgré les progrès importants qui ont été réalisés, le potentiel du secteur aquacole reste encore peu développé. Après avoir stagné sur un palier de 100 tonnes par an entre 2000 à 2010, la production aquacole du Sénégal stagne sur le **palier à 1000/1500 tonnes par an depuis 2014**
- Les principales raisons de cette stagnation incluent : la faiblesse des **ressources financières** publiques et privées investies dans l'aquaculture (15% du budget PSE a été mobilisé) et la persistance de **contraintes fondamentales** telles que la disponibilité d'**aliments** pour poisson de qualité, d'**alevins** performants, d'**infrastructures** modernes et de **capacités techniques** des acteurs

Enjeux et opportunités du développement de l'aquaculture

- La production aquacole du Sénégal représente seulement **0,2%** de la production halieutique alors qu'elle atteint **18,7%** en moyenne en Afrique et **49,5%** dans le monde. Le Sénégal dispose ainsi d'un potentiel de rattrapage très important; avec en corollaire l'atteinte des objectifs socio-économiques du PSE et des Objectifs de Développement Durable des Nations Unies
- A court terme, l'aquaculture peut être un vecteur puissant de **création massive de nouveaux emplois**, notamment pour les femmes et les jeunes, dans chacune des régions du Sénégal
- A long-terme, l'enjeu est de poser dès maintenant les bases d'un développement **durable** de l'aquaculture sénégalaise et d'apporter une réponse pérenne à la **sécurité** et à la **souveraineté alimentaire** dans un contexte globale de baisse des quantités issues de la pêche

Résumé exécutif (2/3)

Nouvelle Stratégie de Développement Durable de l'Aquaculture

«SNDAq 2023-32»

- La nouvelle stratégie de développement durable de l'aquaculture a en ligne de mire « **Un secteur aquacole, pilier de la souveraineté alimentaire et créateur d'emplois décents** ». Elle traduit un rattrapage du Sénégal pour réaliser le plein potentiel de développement de l'aquaculture tout en privilégiant une approche durable et pérenne, en phase avec le Plan Sénégal Emergent et les ODD des Nations Unies
- L'ambition est d'atteindre en 2032 une production aquacole de 65 000 tonnes et de créer 50 000 emplois. La stratégie pour faire décoller l'aquaculture et atteindre cet objectif ambitieux repose sur trois temps :
 - i. La mise en place des **prérequis** : où l'Etat joue un rôle de premier plan pour finaliser le cadre réglementaire, capaciter l'ANA et mobiliser les ressources financières nécessaires à l'exécution de la nouvelle stratégie
 - ii. Le **déclenchement** de l'intensification : où l'Etat reste encore grand impulseur en prenant en charge une partie importante des investissements dans les infrastructures de base tout en privilégiant les PPP ,notamment pour la partie exploitation. L'enjeu de cette phase est d'amener la production aquacole à son **point d'inflexion** (point où la production aquacole est suffisante pour créer une demande commerciale en intrants de qualité : aliments, alevins)
 - iii. La **pérennisation** : où le secteur privé prend le relais dans les investissements et finance en grande partie le développement du secteur aquacole; l'Etat peut ainsi recentrer son action sur l'intensification de la formation, la R&D, la réglementation et la promotion du secteur
- Le coût total de la nouvelle stratégie de développement durable de l'aquaculture est de **129 Milliards FCFA**, avec une contribution de l'Etat à hauteur de 84 Milliards FCFA (65%), à côté du secteur privé pour 45 Milliards FCFA (35%). En sus du **PGRNS**¹ (6 Milliards FCFA), le **Compact** du Sénégal pour l'alimentation et l'agriculture dans le cadre de la stratégie Feed Africa de la Banque Africaine de Développement est la principale composante du financement de la contribution de l'Etat du Sénégal

Résumé exécutif (3/3)

Résultats attendus

- L'implémentation de la nouvelle stratégie de développement durable de l'aquaculture doit amener le Sénégal en 2032 à une situation où :
 - i. Le **cadre réglementaire** est complet et tous les organes de mise en œuvre opérationnels et capacités pour encadrer les acteurs, garantir le respect des normes sanitaires et faciliter le développement du secteur aquacole
 - ii. La production aquacole nationale atteint **65 000 tonnes**, accompagnée par une production de **172 Millions** d'alevins performants et **90 000 tonnes** d'aliments de qualité produits localement
 - iii. Le secteur aquacole a créé **50 000 emplois** directs et indirects et sa contribution au PIB atteint **52 Milliards FCFA**
 - iv. La quasi-totalité des nouveaux investissements productifs est réalisée par le **secteur privé**

Dispositif de pilotage et de suivi-évaluation

- Le succès de la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de développement durable de l'aquaculture nécessite un **portage de très haut niveau**. Il sera ainsi mis en place :
 - Un **Comité interministériel** présidé par le **Premier Ministre** chargé de coordonner les différents ministères impliqués
 - Un **Comité de pilotage** présidé par le **Ministre en charge de l'aquaculture** chargé de suivre l'évolution de la mise en œuvre de la nouvelle stratégie et de rapporter au comité interministériel
 - Une **Unité de mise en œuvre au niveau de l'ANA** chargée de la mise en œuvre du plan d'actions
- Le déploiement d'un **système d'information** complet permettra de capturer des données réelles, fiables et robustes pour suivre les avancées concrètes et guider l'action publique

Sommaire

1. Résumé Exécutif

2. Etat des lieux : « le diagnostic stratégique »

3. Stratégie Nationale de Développement Durable de l'Aquaculture 2023-2032

4. Annexe

2. Etat des lieux : « le diagnostic stratégique »

a. Evolution de la production aquacole depuis 2000

b. Politiques publiques et réalisations

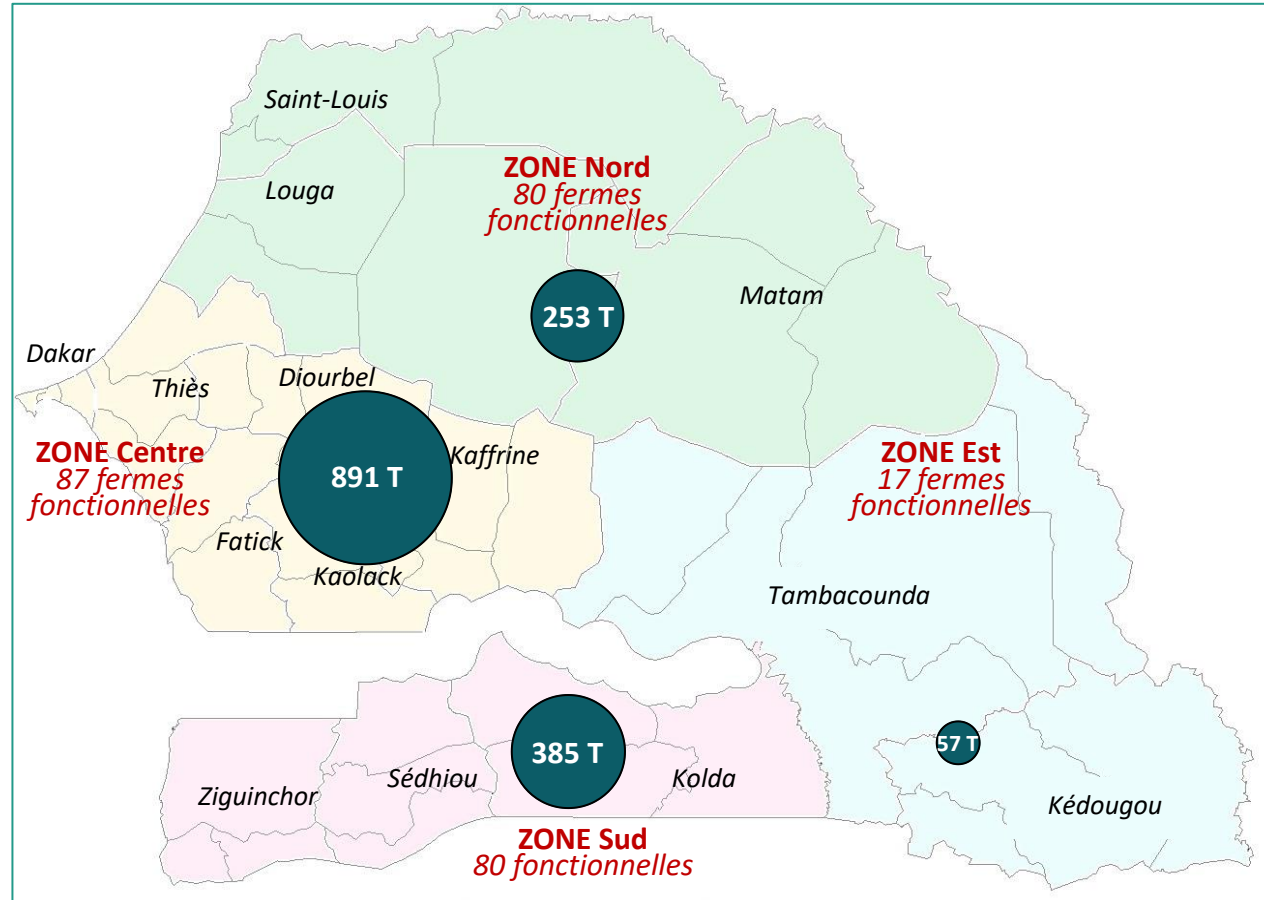
c. Principales contraintes à lever pour l'intensification de la production aquacole

d. Enjeux stratégiques du développement de l'aquaculture pour le Sénégal

Etat des lieux : « le diagnostic stratégique »

Cartographie de la production aquacole du Sénégal

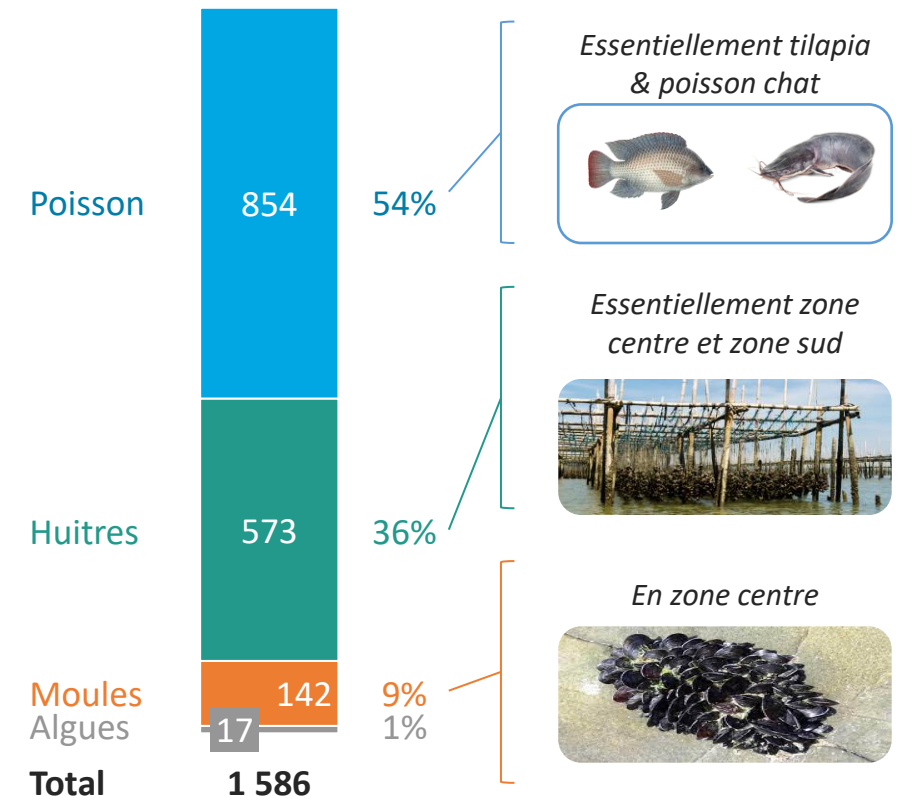
La production aquacole en 2022 est évaluée à 1 586 tonnes; constituée pour moitié de poissons (tilapia + poisson chat), suivie des huîtres et des moules. Cette production est faite en grande partie dans la zone centre.



Légende: ● Tonnage par zone

Source : Données ANA; DPM; Analyses A&A Strategy

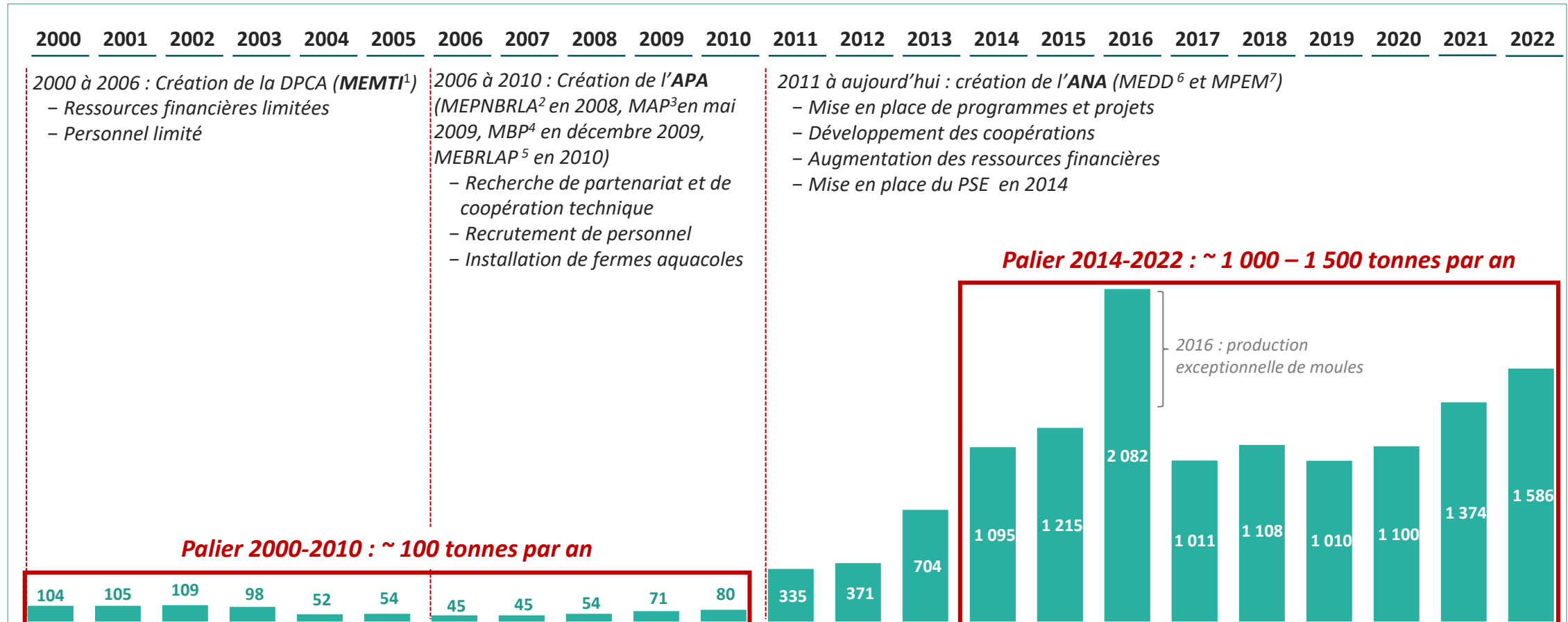
Production aquacole au Sénégal en 2022 (en tonnes)



Etat des lieux : « le diagnostic stratégique »

Evolution de la production aquacole au Sénégal de 2000 à 2022

- La production aquacole au Sénégal a connu un premier palier entre 2000 et 2010 avec moultes changements
- Après une croissance en 2011, la production stagne désormais entre ~ 1 000 et 1 500 tonnes depuis 2014



¹Ministère de l'Economie Maritime et des Transports internationaux
Source : FAO; Données ANA; Analyses A&A Strategy

²Ministère de l'environnement, de la protection de la nature, des bassins de rétention, de l'aquaculture et des lacs artificiels

⁴Ministère des biocarburants et de la pisciculture

⁶Ministère de l'environnement et du développement durable

³Ministère de l'agriculture et de la pisciculture

⁵Ministère des éco-villages, des bassins de rétention, des lacs artificiels et de la pisciculture

⁷Ministère des pêches et de l'économie maritime

Etat des lieux : « le diagnostic stratégique »

Politiques publiques et réalisations - **Orientation du Plan Sénégal Emergent (PSE)**

Le développement accéléré de l'aquaculture est le projet phare du PSE depuis 2014; les PAP successifs et lettres de politique sectorielle ont établi des objectifs ambitieux et les ressources nécessaires pour y parvenir

Plan Sénégal Emergent (PSE)



«Un Sénégal émergent en 2035 avec une société solidaire dans un État de droit»

- **Axe 1** : Transformation structurelle de l'économie et Croissance

→ **Projet phare : Développement accéléré de l'aquaculture**

- **Axe 2** : Capital humain, Protection sociale et Développement durable
- **Axe 3** : Gouvernance, Institutions, Paix et Sécurité

PAP 1, PAP 2, PAP 2A

- **Objectifs assignés pour 2023**
 - **50 000 tonnes** de production
 - 20 000 emplois créés
 - 37 Mds FCFA de contribution au PIB
- **Moyens prévus**
 - **49,3 Mds FCFA** budget PSE (PAP1 + PAP2)
 - Adoption code aquaculture et mise en place d'un cadre réglementaire concernant l'exploitation
 - Création des conditions d'attraction de l'investissement privé
 - Sécurisation des sites d'élevage

Lettre de politique sectorielle 2016-2023

Objectif 2 : Développement de l'aquaculture

- **Axe 1** : Mise en place
 - Aménagement d'espaces dédiés
 - Adoption du code aquaculture
 - Promotion de l'aquaculture et coopération
 - Fonds d'appui
- **Axe 2** : Référence compte technique
 - Organisation des acteurs et renforcement des capacités des prestataires
 - R&D
 - Centres de formation
- **Axe 3** : Mise en place d'infrastructures de soutien
 - Unité de production d'aliment
 - Station de production d'alevins
 - Aquaculture marine

Etat des lieux : « le diagnostic stratégique »

Politiques publiques et réalisations - Acteurs publics intervenant dans l'aquaculture

- L'ANA est au centre du développement de l'aquaculture au Sénégal
- Plusieurs acteurs publics interviennent à travers leurs outils propres et en lien avec l'ANA

Cartographie des acteurs publics contribuant au développement de l'aquaculture



L'Agence Nationale de l'Aquaculture (ANA)

Création

- L'Agence pour la Promotion de l'Aquaculture (APA) a été créée par le décret n° 2006-766 du 31 juillet 2006
- Par le **décret n° 2011-486 du 8 avril 2011**, l'APA devient l'Agence Nationale de l'Aquaculture (ANA)

Tutelle

- Initialement, l'ANA dépendait du ministère de l'environnement et du développement durable
- Depuis 2015, l'ANA dépend du Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime (MPEM)

Missions

- L'élaboration et la mise en application des **plans d'aménagement** de systèmes aquacoles
- Le développement de la **coopération** en matière d'aquaculture
- La collecte et le traitement des **statistiques**
- La promotion de la **recherche** et l'utilisation de ces résultats dans les exploitations aquacoles
- **L'appui-conseil à l'Etat et aux professionnels** dans la mise en œuvre de la politique en matière d'aquaculture

Etat des lieux : « le diagnostic stratégique »

Principales contraintes à lever pour faire changer d'échelle l'aquaculture au Sénégal

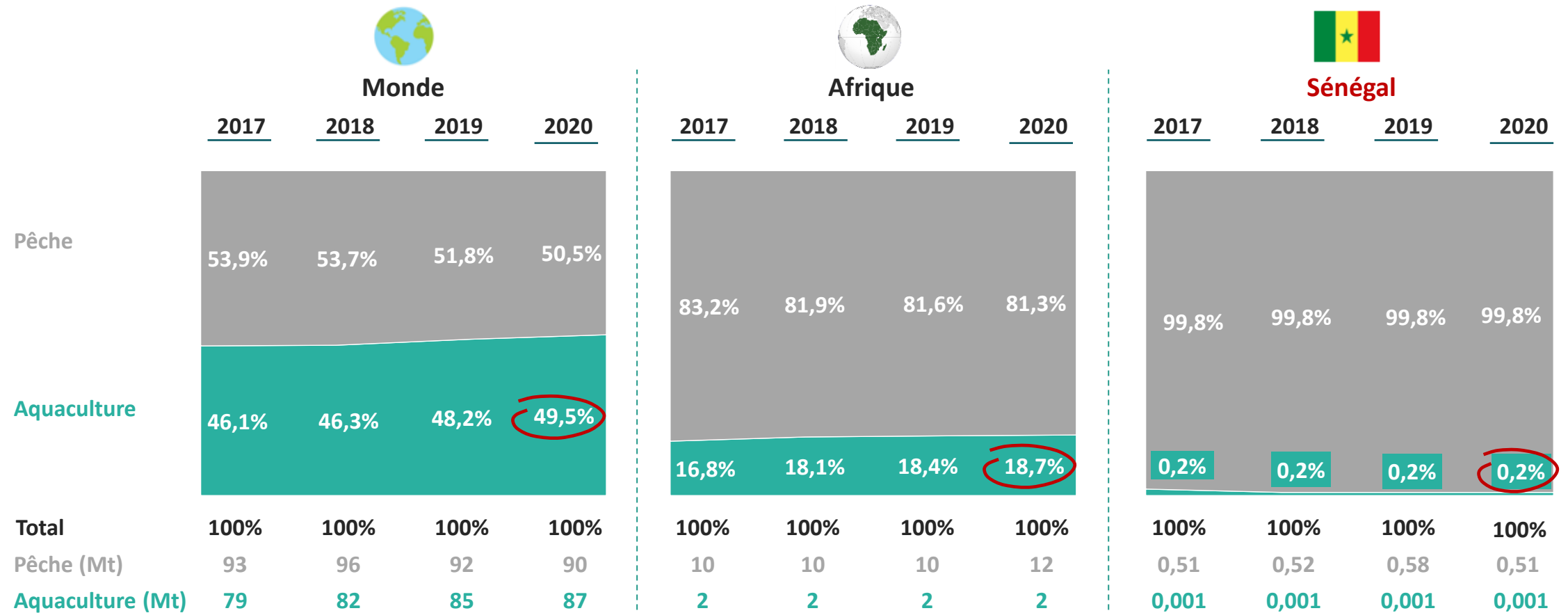
- 1 Faiblesse des **ressources financières publiques** investies dans l'aquaculture (seul 15% du budget PSE pour l'aquaculture a été mobilisé)
- 2 **Investissements privés encore très faibles** dans le secteur de l'aquaculture
- 3 Difficultés chroniques à résoudre l'équation de **l'aliment** et des **alevins** de qualité et en quantité suffisante (l'aliment produit localement est de faible rendement; l'aliment de qualité est importé par l'ANA et les privés à un coût de revient élevé : 1 000 à 1 200 FCFA/kg alors que l'équilibre économique des fermes requiert un coût de l'aliment à 500 FCFA/kg). Le consensus pour résoudre cette équation est la création d'une **demande** significative en alevins et aliments (à travers fermes industrielles notamment) capable de justifier les investissements nécessaires dans la production de ces intrants
- 4 Production aquacole actuelle éparpillée au niveau de petites fermes généralement **informelles** avec un besoin important **d'assistance technique et des infrastructures de production de faible performance** (la production utile des éclosiers correspond à ~10% de leurs capacités installées; et moins de 1% pour les unités de fabrication d'aliments)
- 5 Difficultés d'accès au **foncier**. Dans d'autres pays des zones sont identifiées et décrétées **ZDA** (zone dédiée à l'aquaculture)
- 6 **Déficit chronique de l'ANA** en ressources humaines, moyens opérationnels, système d'information et ressources financières par rapport aux enjeux du secteur (l'ANA mobilise moins de 5% du budget du Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime)
- 7 **Cadre réglementaire à compléter** (code de l'aquaculture adopté en 2022, les textes et dispositifs d'application sont en cours)
- 8 Manque d'appui aux activités de **Recherche & Développement** pour la diversification des espèces et la formulation d'aliments à haut rendement à partir des intrants disponibles localement

Etat des lieux : « le diagnostic stratégique »

Enjeux stratégiques du développement de l'aquaculture pour le Sénégal (1/2)

Au Sénégal, la part de l'aquaculture dans la production halieutique est très faible à 0,2% vs. 18,7% en Afrique et 49,5% dans le monde → potentiel de rattrapage et de développement socio-économique significatif

Évolution de la part relative de l'aquaculture dans la production halieutique






Source : FAO; DPM; Analyses A&A Strategy

Etat des lieux : « le diagnostic stratégique »










Enjeux stratégiques du développement de l'aquaculture pour le Sénégal (2/2)

Les principaux enjeux associés au développement de l'aquaculture concernent la sécurité alimentaire, la nutrition, la création d'emploi, l'autonomisation économique des femmes et la préservation de l'environnement

Enjeux globaux en Afrique

 <p>UA</p>	<p>Le Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA 2025) du NEPAD promeut l'aquaculture durable, le renforcement des emplois femmes dans le secteur ainsi que des capacités techniques et humaines</p>
 <p>CEDEAO</p>	<p>Le Programme pour l'amélioration de la gouvernance régionale des pêches en Afrique de l'Ouest (PESCAO) vise à renforcer la contribution des ressources halieutiques au développement durable, à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté en Afrique de l'Ouest</p>
 <p>UEMOA</p>	<p>Le plan d'aménagement concerté des pêches et d'aquaculture de l'UEMOA a pour objectif d'harmoniser les politiques et législations des Etats pour un développement durable et la réduction de la pauvreté notamment par une cogestion des ressources partagées en vue d'une exploitation optimale et le renforcement des capacités</p>

Enjeux spécifiques au Sénégal en alignement avec les ODD

 <p>2 FAIM «ZÉRO»</p>	<ul style="list-style-type: none">• La sécurité et la souveraineté alimentaire à terme dans un contexte de stagnation :<ul style="list-style-type: none">- La réduction des pêches marines- Le poisson représente 70% des apports en protéines
 <p>5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES</p>	<ul style="list-style-type: none">• La promotion de l'insertion et de l'autonomisation économique des femmes à travers le potentiel de création d'emplois et l'auto-emploi pour les femmes dans l'aquaculture
 <p>14 VIE AQUATIQUE</p>	<ul style="list-style-type: none">• Le développement de l'aquaculture est capable à terme de juguler la pression sur l'exploitation des mers et des océans :<ul style="list-style-type: none">- La pêche au Sénégal représente 1,5% du PIB en 2021
 <p>1 PAS DE PAUVRETÉ</p>	<ul style="list-style-type: none">• L'aquaculture a le potentiel de participer significativement à la réduction de la pauvreté à travers la création d'emplois durables et de valeur ajoutée industrielle
 <p>SENEGAL EMERGENT</p>	   

Sommaire

1. **Résumé Exécutif**
2. **Etat des lieux : «le diagnostic stratégique»**
3. **Stratégie Nationale de Développement Durable de l'Aquaculture 2023-2032**
4. **Annexe**

3. Stratégie Nationale de Développement Durable de l'Aquaculture 2023-2032

a. Vision et ambitions pour 2032

b. Piliers stratégiques et objectifs stratégiques

c. Portefeuille de projets

d. Budget

e. Financement

f. Dispositif de pilotage et de suivi-évaluation

Stratégie Nationale de Développement Durable de l'Aquaculture 2023-2032

« SNDAq » - Vision et ambitions de pour 2032

Vision

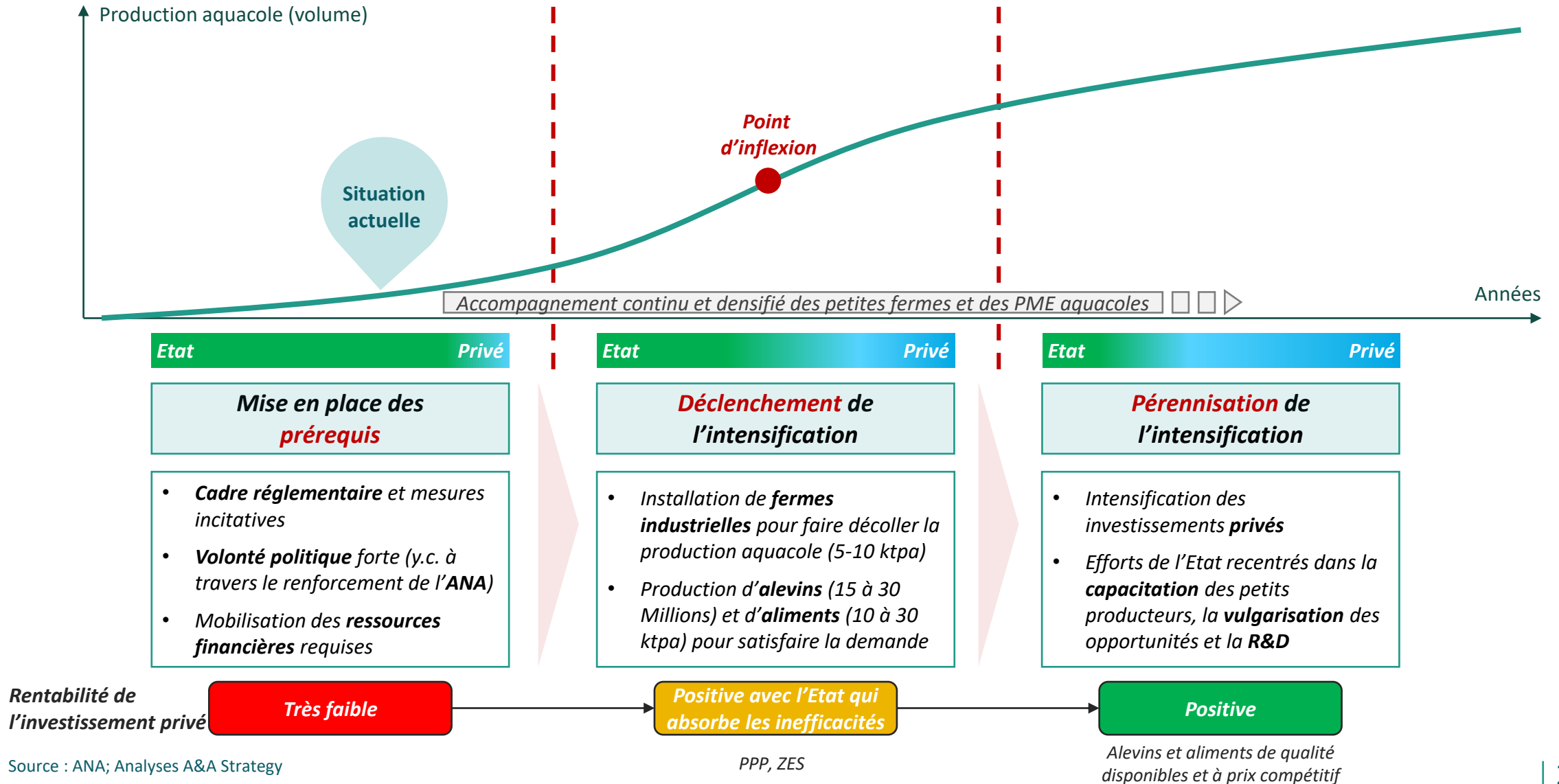
Un secteur aquacole durable; pilier de la souveraineté alimentaire et créateur d'emplois décents

Ambitions pour 2032



Stratégie Nationale de Développement Durable de l'Aquaculture 2023-2032

« SNDAq » - Ligne directrice et feuille de route



Stratégie Nationale de Développement Durable de l'Aquaculture 2023-2032

« SNDAq » - Piliers stratégiques et objectifs stratégiques

Piliers Stratégiques	<u>Pilier Stratégique 1</u> Cadre propice et gouvernance	<u>Pilier Stratégique 2</u> Renforcement des capacités techniques et organisationnelles des acteurs	<u>Pilier Stratégique 3</u> Intensification de la production et appui à la valorisation
Objectifs Stratégiques	<ol style="list-style-type: none"> 1 Finaliser les prérequis réglementaires qui encadrent la production aquacole, notamment les normes sanitaires et environnementales à respecter conformément au code de l'aquaculture 2 Promouvoir l'investissement privé avec des mesures incitatives capables de propulser la production aquacole (accès à des terres, réduction du coût de l'énergie, exemption de taxes, création de ZES, etc.) 3 Renforcer le système de suivi-évaluation, avec notamment un système d'information robuste pour la collecte, l'analyse et la mise à disposition de données technico-économiques exhaustives et fiables 	<ol style="list-style-type: none"> 4 Renforcer la recherche et le transfert de technologie avec le développement d'un programme national de recherche et la coordination des activités scientifiques 5 Renforcer les capacités d'intervention de l'ANA en la dotant de ressources adéquates et en phase avec l'ambition nationale 6 Renforcer le savoir-faire des acteurs de la chaîne de valeur avec des programmes de formation 7 Renforcer et professionnaliser les associations existantes avec un accompagnement dans les processus de structuration, de formalisation et d'autonomisation technique et financière 	<ol style="list-style-type: none"> 8 Promouvoir la création de nouvelles fermes aquacoles industrielles avec la participation du secteur privé et la promotion des PPP 9 Accompagner l'entreprenariat des jeunes et des femmes ainsi que la création de PME aquacoles 10 Assurer une production d'aliments et d'alevins de qualité et en quantité suffisante 11 Mettre à niveau les fermes aquacoles existantes 12 Appuyer la valorisation et la commercialisation des produits aquacoles
Prérequis	Mobilisation effective des ressources financières nécessaires Plaidoyer de haut niveau		

Stratégie Nationale de Développement Durable de l'Aquaculture 2023-2032

« SNDAq » - Portefeuille de projets (1/2) - Projets structurants

Projets	Production	Type de financement	Coût (Mds FCFA)	# Emplois ²
1. Ferme industrielle aquacole continentale « Aquapole »	10 000 t de poissons	Privé	24	10 600
	60 000 t d'aliments			
2. Ferme industrielle aquacole marine « Palmarin »	1 000 t de poissons; 5 millions d'alevins	PPP	5	750
3. ZES aquacole de Mbellacadio	10 000 t de poissons; 34 millions d'alevins	PPP	15	3 100
4. ZES aquacole de Sédhiou	6 500 t de poissons; 22 millions d'alevins	PPP	10	2 000
5. PAMIOS – Projet d'appui à la modernisation de l'ostréiculture	2 500 t d'huitres	Public	3	3 500
6. Repeuplement des plans d'eau	5 000 t de poissons	Public	2	8 300 bénéficiaires
7. PESCE J/F ¹ (inclus le PGRNS) - Projet d'entrepreneuriat solidaire et de création d'emplois pour les jeunes et les femmes	17 300 t de poissons	Public	21	15 000
8. Ecloseries modernes de Poissons-chats et tilapias en eau douce (x3) et en eau saumâtre (x1)	62 millions d'alevins	PPP	15	250
9. Usine moderne de fabrique d'aliments	30 000 t d'aliments par an	PPP	5	7 000
Total projets phares de la Stratégie Nationale de Développement Durable de l'Aquaculture	<ul style="list-style-type: none"> • 52 300 t de production aquacole • 123 millions d'alevins • 90 000 t par an d'aliments 		100 Mds FCFA	50 000 emplois

(1) PESCE J/F = PGRNS + PME aquacoles (2) Emplois directs et indirects

Source : Données ANA; Analyses A&A Strategy

« SNDAq » - Projets structurants (1/9)

Ferme industrielle continentale «Aquapole » (Fandène)

Description et localisation

Mise en place d'une ferme industrielle dotée d'unités de grossissement de poisson chat, d'une usine de production d'aliment de 60 000 tonnes et d'infrastructures de transformation (séchage, fumage)



Région : Thiès
 Département : Thiès
 Commune : Fandène
 Localité : Fandène



Coût du projet et financement

- Coût total : **24 Milliards FCFA**
- Financement : Privé
- **Etat : 1 Mds FCFA** - subvention
- **Privé : 23 Mds FCFA** - Infrastructures et gestion

Résultats attendus

- 10 000 tonnes par an de poissons-chats
- 60 000 tonnes d'aliments pour les poissons produits
- 10 600 emplois créés, notamment pour les jeunes et les femmes
- 15 Mds FCFA de contribution au PIB

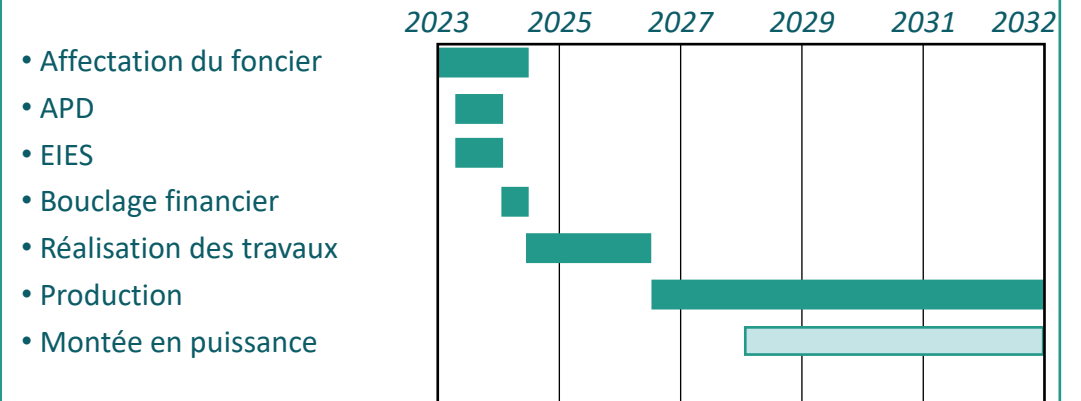
Acteurs clés

- **FONSIS**
- ANA
- Partenaire privé

Maturité du projet

- | | |
|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Concept | <input type="checkbox"/> Etude d'impact environnemental et social |
| <input checked="" type="checkbox"/> Site | <input type="checkbox"/> Partenaire technique/Modèle de gestion |
| <input checked="" type="checkbox"/> APS | <input type="checkbox"/> Bouclage financier |
| <input type="checkbox"/> APD | <input type="checkbox"/> Exécution |

Calendrier



« SNDAq » - Projets structurants (2/9)

Ferme industrielle aquacole marine « Palmarin »

Description et localisation

Contribution à la reconversion des jeunes pêcheurs et à l'insertion des jeunes à travers la mise en place d'une ferme industrielle marine moderne



Région : Fatick
 Département : Fatick
 Commune : Palmarin
 Localité : Palmarin



Coût du projet et financement

- Coût total : **5,1 Milliards FCFA**
- Financement : PPP
- **Etat : 2,6 Mds FCFA** - infrastructures
- **Privé : 2,6 Mds FCFA** - Equipements de production et gestion

Résultats attendus

- 1 000 tonnes par an de tilapias et de poissons-chats
- 5 millions d'alevins par an
- 750 emplois créés, notamment pour les jeunes et les femmes
- 0,8 Mds FCFA de contribution au PIB

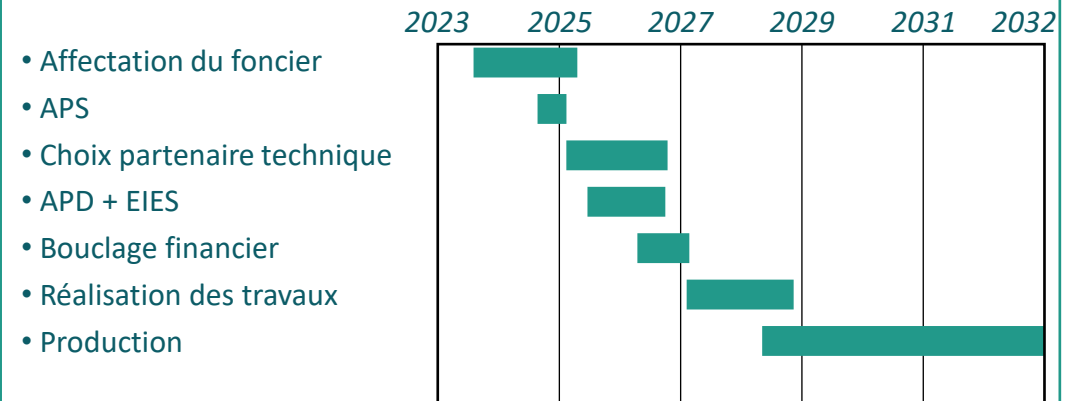
Acteurs clés

- **ANA** (Agence Nationale de l'Aquaculture)
- BOS
- MEPC/DFPPP
- Partenaire privé

Maturité du projet

- | | |
|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Concept | <input type="checkbox"/> Etude d'impact environnemental et social |
| <input checked="" type="checkbox"/> Site | <input type="checkbox"/> Partenaire technique/Modèle de gestion |
| <input type="checkbox"/> APS | <input type="checkbox"/> Bouclage financier |
| <input type="checkbox"/> APD | <input type="checkbox"/> Exécution |

Calendrier



« SNDAq » - Projets structurants (3/9)

ZES aquacole de Mbellacadio

Description et localisation

Mise en place d'une zone économique spéciale dédiée à l'aquaculture, capable d'accueillir des fermes de grossissement, une usine de production d'aliment, une éclosérie et des infrastructures de transformation



Région : Fatick
 Département : Fatick
 Commune : Mbellacadio
 Localité : Mbellacadio



Acteurs clés

- ANA (Agence Nationale de l'Aquaculture)
- BOS
- MEPC/DFPPP

Maturité du projet

- | | |
|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Concept | <input type="checkbox"/> Etude d'impact environnemental et social |
| <input checked="" type="checkbox"/> Site | <input type="checkbox"/> Partenaire technique/Modèle de gestion |
| <input type="checkbox"/> APS | <input type="checkbox"/> Bouclage financier |
| <input type="checkbox"/> APD | <input type="checkbox"/> Exécution |

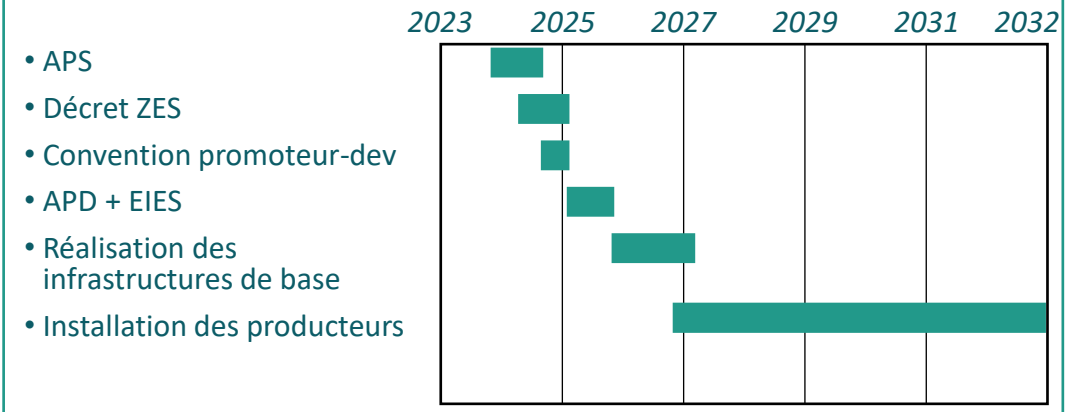
Coût du projet et financement

- Coût total : **15 Milliards FCFA**
- Financement : PPP
- **Etat : 7,5 Mds FCFA** - infrastructures
- **Privé : 7,5 Mds FCFA** - Equipements de production et gestion

Résultats attendus

- 10 000 tonnes par an de produits aquacoles
- 34 millions d'alevins par an et 30 000 tonnes d'aliments
- 3 100 emplois créés, notamment pour les jeunes et les femmes
- 8 Mds FCFA de contribution au PIB

Calendrier



« SNDAq » - Projets structurants (4/9)

ZES aquacole de Sédhiou

Description et localisation

Mise en place d'une zone économique spéciale dédiée à l'aquaculture, capable d'accueillir des fermes de grossissement, une usine de production d'aliment, une éclosérie et des infrastructures de transformation



Région : Sédhiou
Département : Sédhiou



Acteurs clés

- ANA (Agence Nationale de l'Aquaculture)
- BOS
- MEPC/DFPPP

Maturité du projet

- Concept**
- Site
- APS
- APD
- Etude d'impact environnemental et social
- Partenaire technique/Modèle de gestion
- Bouclage financier
- Exécution

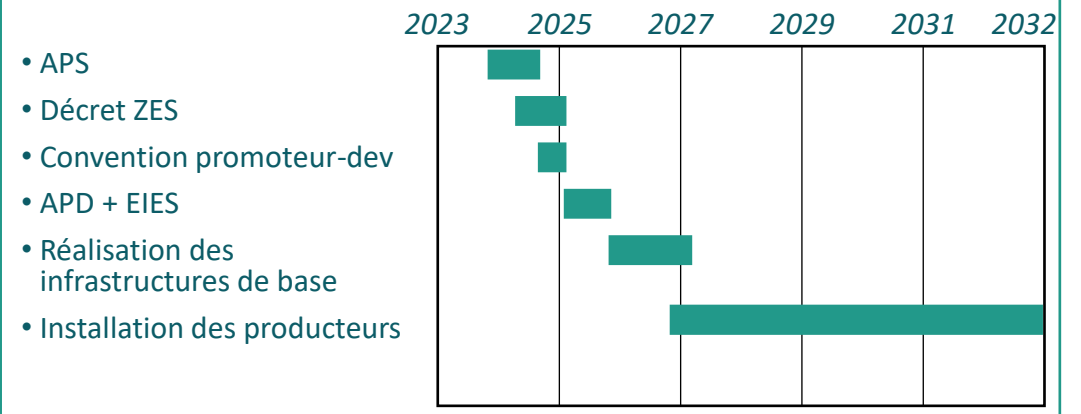
Coût du projet et financement

- Coût total : **9,8 Milliards FCFA**
- Financement : PPP
- **Etat : 4,9 Mds FCFA** - infrastructures
- **Privé : 4,9 Mds FCFA** - Equipements de production et gestion

Résultats attendus

- 6 500 tonnes par an de produits aquacoles
- 22 millions d'alevins par an et 20 000 tonnes d'aliments
- 2 000 emplois créés, notamment pour les jeunes et les femmes
- 5,2 Mds FCFA de contribution au PIB

Calendrier

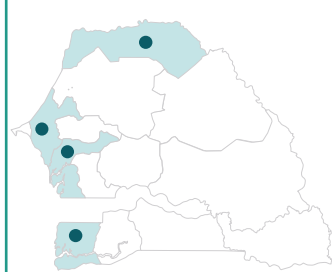


« SNDAq » - Projets structurants (5/9)

Projet d'appui à la modernisation et à l'intensification de l'ostréiculture - PAMIOS

Description et localisation

Intensification de l'ostréiculture à travers la mise à disposition d'équipements et le renforcement des capacités des producteurs situés dans les zones Nord, Centre et Sud



Régions : Thiès, Saint-Louis, Fatick et Ziguinchor



Acteurs clés

- ANA (Agence Nationale de l'Aquaculture)
- Collectivités territoriales
- Bénéficiaires

Maturité du projet

- | | |
|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Concept | <input type="checkbox"/> Etude d'impact environnemental et social |
| <input checked="" type="checkbox"/> Site | <input type="checkbox"/> Partenaire technique/Modèle de gestion |
| <input type="checkbox"/> APS | <input type="checkbox"/> Bouclage financier |
| <input type="checkbox"/> APD | <input type="checkbox"/> Exécution |

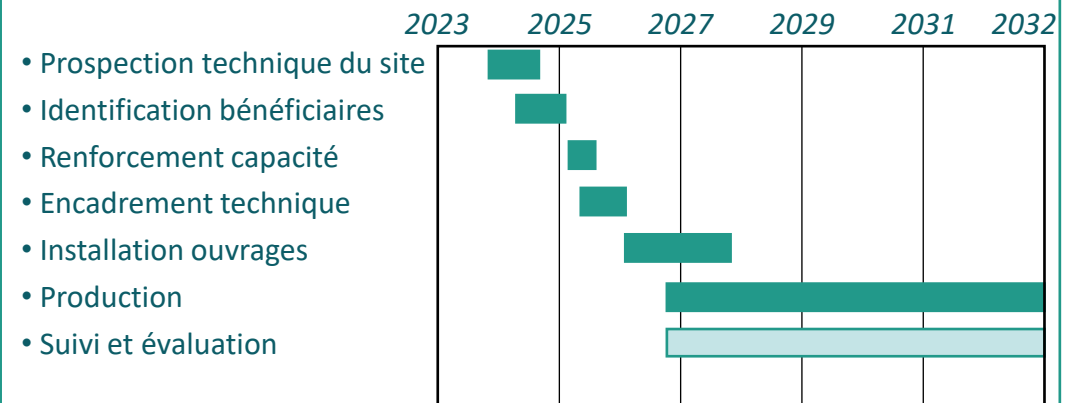
Coût du projet et financement

- Coût total : **3,5 Milliards FCFA**
- Financement: Public
- **Etat : 3,5 Mds FCFA**
- **Privé : ε (BFR)**

Résultats attendus

- 2 500 tonnes de production ostréicole
- 1 500 acteurs sont formés dans le domaine de l'ostréiculture
- 3 000 emplois créés, notamment pour les jeunes et les femmes
- 2 Mds FCFA de contribution au PIB

Calendrier

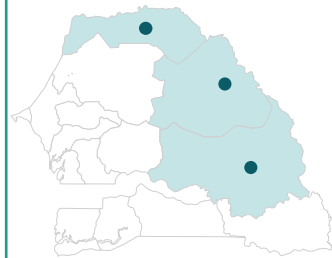


« SNDAq » - Projets structurants (6/9)

Repeuplement des plans d'eau

Description et localisation

Restauration des ressources halieutiques pour une redynamisation des activités de la pêche continentale à travers le repeuplement des plans d'eau



Régions : Saint-Louis, Matam et Tambacounda
Départements : Matam, Kanel, Bakel, Dagana et Podor dans 14 communes et 14 localités



Acteurs clés

- ANA (Agence Nationale de l'Aquaculture)
- Direction Pêche Continentale
- OLAC
- Collectivités territoriales

Maturité du projet

- | | |
|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Concept | <input type="checkbox"/> Etude d'impact environnemental et social |
| <input checked="" type="checkbox"/> Site | <input type="checkbox"/> Partenaire technique/Modèle de gestion |
| <input type="checkbox"/> APS | <input type="checkbox"/> Bouclage financier |
| <input type="checkbox"/> APD | <input type="checkbox"/> Exécution |

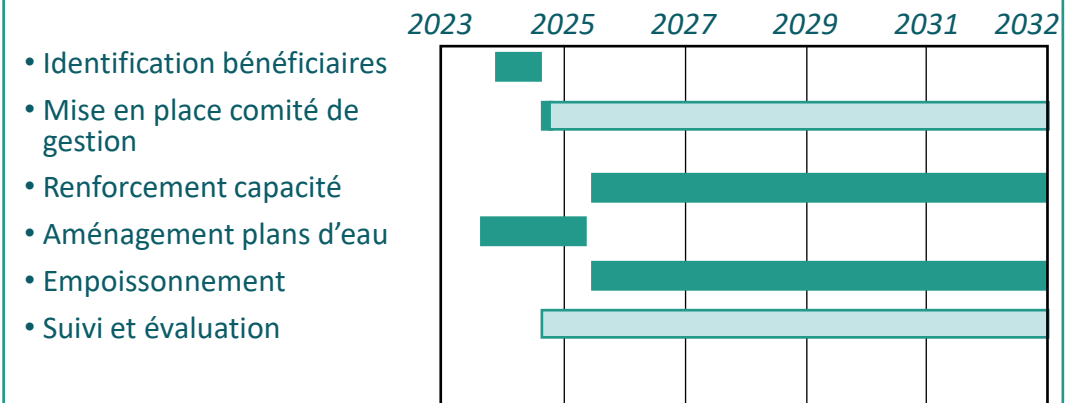
Coût du projet et financement

- Coût total : **1,8 Milliards FCFA**
- Financement: Public
- **Etat : 1,8 Mds FCFA**
- **Privé : ε (BFR)**

Résultats attendus

- 5 000 tonnes de poissons par an
- 8 300 personnes bénéficiaires (familles des pêcheurs et autres emplois indirects)
- 4 Mds FCFA de contribution au PIB

Calendrier

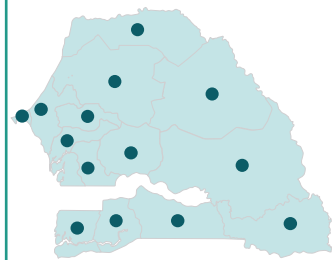


« SNDAq » - Projets structurants (7/9)

PESCE J/F - Entrepreneuriat solidaire et création d'emplois pour les jeunes et les femmes

Description et localisation

Appui à l'entrepreneuriat et à la création de PME aquacoles à travers la mise en place d'infrastructures et d'équipements de production, l'appui technique et l'encadrement



Régions : Dakar, Diourbel, Fatick, Kaolack, Kolda, Louga, Matam, St Louis, Tambacounda, Thiès, Ziguinchor, Kaffrine, Kédougou, Sédhiou



Coût du projet et financement

- Coût total : **20,9 Milliards FCFA**
- Financement : Public

- **Etat : 20,9 Mds FCFA** – infrastructures, équipements, appui technique
- **Privé : ε (BFR)**

Résultats attendus

- 17 300 tonnes par an de poissons produits dont 3 000 tonnes avec PGRNS
- Besoin en alevins : 54 millions par an
- 15 000 emplois créés, notamment pour les jeunes et les femmes
- 13,8 Mds FCFA de contribution au PIB

Acteurs clés

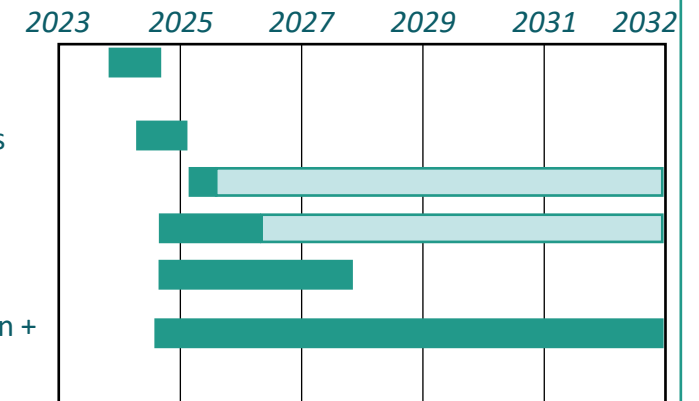
- **ANA** (Agence Nationale de l'Aquaculture)
- Collectivités territoriales
- DER/FJ
- FONGIP

Maturité du projet

- | | |
|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Concept | <input type="checkbox"/> Etude d'impact environnemental et social |
| <input checked="" type="checkbox"/> Site | <input type="checkbox"/> Partenaire technique/Modèle de gestion |
| <input checked="" type="checkbox"/> APS | <input type="checkbox"/> Bouclage financier |
| <input type="checkbox"/> APD | <input type="checkbox"/> Exécution |

Calendrier

- Prospection technique et validation des sites
- Identification bénéficiaires
- Renforcement capacité
- Encadrement technique
- Installation ouvrages
- Production, transformation + commercialisation

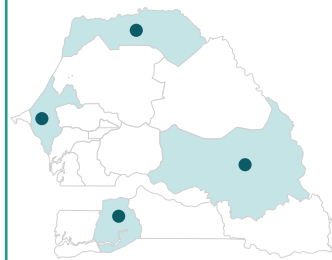


« SNDAq » - Projets structurants (8/9)

Ecloseries modernes de Poissons-chats et Tilapia en eau douce (x3) et en eau saumâtre (x1)

Description et localisation

Construction d'écloseries de tilapia et poissons-chats : (x3) en eau douce et (x1) en eau saumâtre pour subvenir au besoin national en alevins



Régions : Thiès, Saint-Louis, Tambacounda, et Sédhiou



Acteurs clés

- ANA (Agence Nationale de l'Aquaculture)
- BOS
- MEPC/DFPPP

Maturité du projet

- | | |
|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Concept | <input type="checkbox"/> Etude d'impact environnemental et social |
| <input checked="" type="checkbox"/> Site | <input type="checkbox"/> Partenaire technique/Modèle de gestion |
| <input type="checkbox"/> APS | <input type="checkbox"/> Bouclage financier |
| <input type="checkbox"/> APD | <input type="checkbox"/> Exécution |

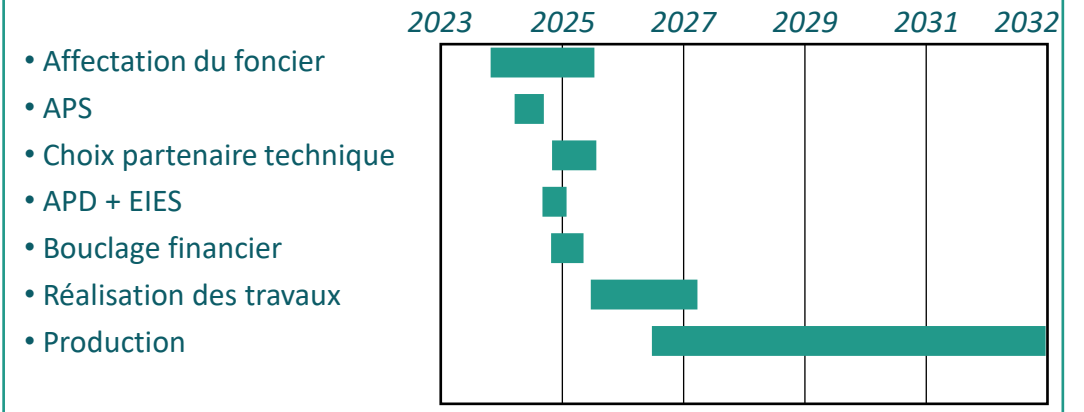
Coût du projet et financement

- Coût total : **14,9 Milliards FCFA**
- Financement : PPP
- **Etat : 7,4 Mds FCFA** - infrastructures
- **Privé : 7,4 Mds FCFA** - Equipements de production et gestion

Résultats attendus

- 62 millions d'alevins par an
- 250 emplois créés, notamment pour les jeunes et les femmes
- <1 Md FCFA de contribution au PIB

Calendrier



« SNDAq » - Projets structurants (9/9)

Usine moderne de fabrication d'aliments pour poisson

Description et localisation

Construction d'une usine moderne de fabrication d'aliments de qualité d'une capacité de 30 000 tonnes par an



Région : Fatick
 Département : Fatick
 Commune : Mbellacadiao
 Localité : Mbellacadiao



Coût du projet et financement

- Coût total : **5,5 Milliards FCFA**
- Financement : PPP
- **Etat** : 5,5 Mds FCFA - co-investissement + contrat d'achat
- **Privé** : ε - Gestion avec contrat de performance

Résultats attendus

- 30 000 tonnes par an d'aliments de qualité
- 7 000 emplois créés, notamment pour les jeunes et les femmes
- 3,6 Mds FCFA de contribution au PIB

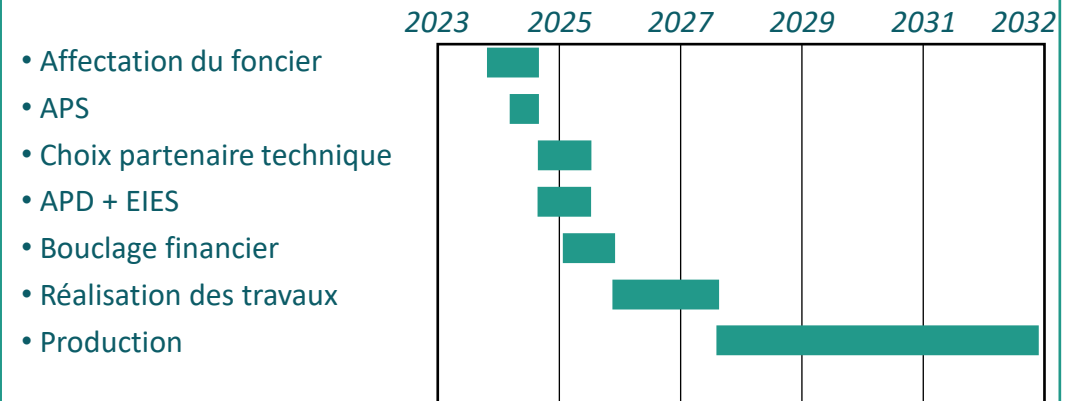
Acteurs clés

- **ANA** (Agence Nationale de l'Aquaculture)
- BOS
- MEPC/DFPPP

Maturité du projet

- | | |
|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Concept | <input type="checkbox"/> Etude d'impact environnemental et social |
| <input checked="" type="checkbox"/> Site | <input type="checkbox"/> Partenaire technique/Modèle de gestion |
| <input type="checkbox"/> APS | <input type="checkbox"/> Bouclage financier |
| <input type="checkbox"/> APD | <input type="checkbox"/> Exécution |

Calendrier



Stratégie Nationale de Développement Durable de l'Aquaculture 2023-2032 « SNDAq » - Portefeuille de projets (2/2) - **Autres projets complémentaires**

Projets	Production cible en 2032	Type de financement
1. Ferme PRODAC de « Niombato »	120 t poissons	Public
2. Ferme PRODAC de « Fofacourou »	120 t poissons	Public
3. Ferme PRODAC de « Boulel »	120 t poissons	Public
4. Ferme PRODAC de « Dodji »	120 t poissons	Public
5. DRIARS 2/Composante aquaculture	120 t poissons	Public
6. P2RS2/Composante aquaculture	150 t poissons	Public

Total autres projets aquacoles : 750 t de production aquacole à l'horizon 2032

Stratégie Nationale de Développement Durable de l'Aquaculture 2023-2032

« SNDAq » - Budget global

13 chantiers stratégiques et 73 actions

pour atteindre 65 000 tonnes de production aquacole avec un budget total de 129 Mds FCFA

Piliers stratégiques	Objectifs stratégiques	# Actions	Budget 2023-32 (M FCFA)	Résultats phares attendus
Cadre propice et Gouvernance	1. Prérequis administratifs à la production aquacole	6	320	• Adoption des actions réglementaires d'application du code
	2. Investissement privé avec des mesures incitatives	7	320	• Cadre propice pour des investissements privés viables
	3. Système d'informations et de gestion de données	4	630	• Attractivité renforcée grâce à des données précises
Renforcement des capacités techniques et organisationnelles des acteurs	4. Recherche et transfert de technologie	7	2 100	• Accès à la connaissance et renforcement de capacités
	5. Renforcement - capacités d'intervention de l'ANA	5	8 330	• Renforcement des équipes opérationnelles de l'ANA
	6. Renforcement - savoir-faire des acteurs	6	1 360	• Appropriation des techniques aquacoles modernes
	7. Renforcer les associations existantes	3	1 700	• Professionnalisation des associations existantes
Intensification de la production	8. Création de fermes aquacoles industrielles	15	64 084	• Atteinte d'une production de 65 000 tonnes en 2032
	9. L'entreprenariat des femmes et des jeunes	6	24 052	• Autonomisation des jeunes et des femmes
	10. Production d'aliments et d'alevins de qualité	4	21 559	• Atteinte de l'autosuffisance en alevins et aliments de qualité
	11. Mettre à niveau les fermes aquacoles existantes	3	3 530	• Fermes fonctionnelles et capables de couvrir les besoins
	12. Valorisation et commercialisation des produits aquacoles	5	750	• Meilleure adéquation aux normes environnementales • Activités support mieux structurées et disponibles
Prérequis	13. Plaidoyer et mobilisation des ressources	2	450	• Une mobilisation effective de ressources
Total		73	129 Mds FCFA	<ul style="list-style-type: none"> • 65 000 tonnes de produits aquacoles • 50 000 emplois directs et indirects

Stratégie Nationale de Développement Durable de l'Aquaculture 2023-2032

« SNDAq » - Répartition du budget par pilier stratégique

88% du budget total est destiné au Pilier 3 qui vise à intensifier la production aquacole au Sénégal et à appuyer à la valorisation et à la commercialisation pour dynamiser le secteur

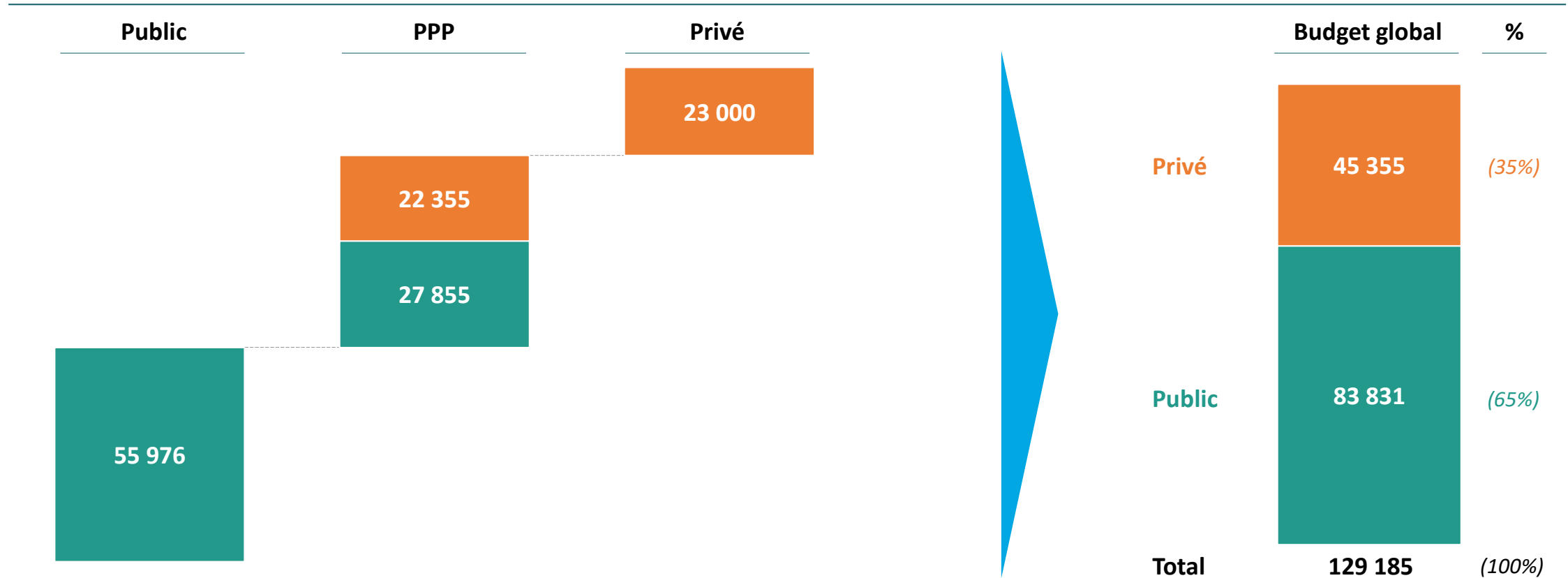
#	Piliers Stratégiques	Nombre d'actions	Budget 2023-2032 (M FCFA)
1	Création d'un cadre propice et gouvernance	17	1 270
2	Renforcement des capacités techniques et organisationnelles des acteurs de l'écosystème aquacole	21	13 490
3	Intensification de la production aquacole et appui à la valorisation et à la commercialisation	33	113 975
Prérequis	Plaidoyer et mobilisation de ressources	2	450
Total		73	129 Mds FCFA

Stratégie Nationale de Développement Durable de l'Aquaculture 2023-2032

Financement de la « SNDAq »

Le financement de la « SNDAq 2023-32 » reposera en majorité sur l'Etat du Sénégal soit 65% du budget global avec une part importante dédiée au secteur privé qui représente 35%

Répartition du budget de financement de la « SNDAq 2023-2032 » (en Millions FCFA)



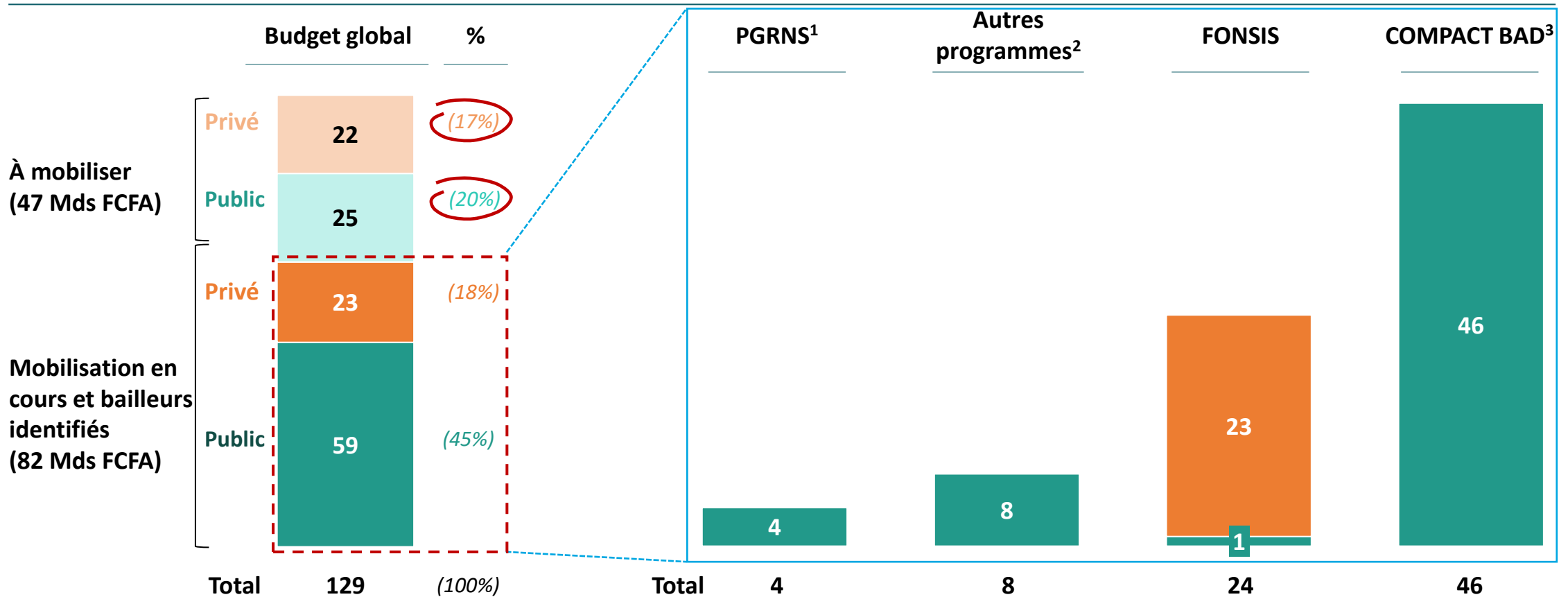
Source : Données ANA, FONSIS; Analyses A&A Strategy

Stratégie Nationale de Développement Durable de l'Aquaculture 2023-2032

Stratégie de financement de la « SNDAq » - Répartition par source de financements

La part à mobiliser pour le financement du budget global de la « SNDAq » est de 17% pour le privé et 20% pour le public grâce aux projets et programmes en cours de déploiement

Répartition du budget de la « SNDAq 2023-2032 » par source de financements (en Milliards FCFA)



(1) Projet de Gestion des Ressources Naturelles du Sénégal (2) DRIAS 1-2; PROVALE-CV; P2RS2; ANIDA; PRODAC (3) Pacte pour l'alimentation et l'agriculture

Stratégie Nationale de Développement Durable de l'Aquaculture 2023-2032

« SNDAq » - Dispositif de pilotage et de suivi-évaluation

L'ANA comme unité de mise en œuvre, sous couvert d'un comité de pilotage impliquant tous les acteurs et un comité interministériel pour assurer la mobilisation effective de toutes les ressources nécessaires

Comités	Responsabilités	Composition	Cycle réunions
Comité interministériel	<ol style="list-style-type: none"> 1. Evaluer et décider des orientations de la stratégie nationale sur la base des résultats majeurs observés 2. Procéder aux arbitrages pour une allocation efficiente des ressources nécessaires à la bonne exécution du plan d'actions 	<ul style="list-style-type: none"> • Premier Ministre (<i>président du comité</i>) • Ministres • DG ANA 	<i>Semestriel</i>
Comité de pilotage	<ol style="list-style-type: none"> 1. Suivre l'évolution de la mise en œuvre de la stratégie nationale 2. Faire appliquer les orientations et préparer les réunions du comité interministériel 3. Faciliter la coordination de tous les acteurs impliqués dans la mise en œuvre de la stratégie nationale 	<ul style="list-style-type: none"> • Ministre en charge de l'aquaculture • ANA (<i>Secrétariat</i>) • Représentants des ministères, Coordonnateurs des programmes nationaux, PTF 	<i>Trimestriel</i>
Unité de mise en œuvre	<ol style="list-style-type: none"> 1. Dérouler le plan d'actions défini par la stratégie nationale à travers une mise à disposition du support technique et financier 2. Participer à la recherche de financements des projets et exécuter les budgets de la stratégie nationale 3. Produire des rapports sur l'état d'avancement du plan d'actions 	<ul style="list-style-type: none"> • ANA (<i>Coordonnateur</i>) • Projets et programmes aquacoles 	<i>Mensuel</i>

Stratégie Nationale de Développement Durable de l'Aquaculture 2023-2032

« SNDAq » - Cockpit stratégique

Indicateurs	Valeurs cibles					
	2022	2024	2026	2028	2030	2032
① Adoption des décrets et textes d'application du Code de l'aquaculture	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
② Production aquacole (Kt/an)	1,5	6	24	43	53	65
③ Quantité d'aliment de qualité produit localement (Kt/an)	0,6	2	26	50	70	90
④ Nombre d'alevins (en millions d'alevins/an)	6,7	20	70	123	147	172
⑤ Nombre d'emplois créés et maintenus	2 271	4 000	16 000	29 000	45 000	52 000
⑥ Ressources publiques mobilisées (en Mds de FCFA)	1,9	5	10	27	9	4
⑦ Ressources PPP mobilisées (en Mds de FCFA)	n/d	5	9	24	8	4
⑧ Ressources Privées mobilisées (en Mds de FCFA)	n/d	2	4	11	4	2



REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple –Un But –Une Foi

.....

MINISTRE DES PECHES ET DE L'ECONOMIE MARITIME



PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'AQUACULTURE « *SNDAq 2023-2032* »



Dakar, le 21 juillet 2023

Sommaire

1. **Résumé Exécutif**
2. **Etat des lieux : «le diagnostic stratégique»**
3. **Stratégie Nationale de Développement Durable de l'Aquaculture 2023-2032**
4. **Annexe**

4. Annexe

a. Plan d'actions détaillé

b. Cadre logique de la « SNDAq 2023-32 »

c. Risques et mesures de mitigation

Annexe

Plan d'actions détaillé (1/14)

Pilier Stratégique :
1. Création d'un cadre propice et gouvernance

Objectif Stratégique :
1.1 Formaliser les prérequis administratifs à la production aquacole et veiller à l'application des normes sanitaires et environnementales par l'application de décrets visant la loi portant code de l'aquaculture

Actions	Priorité	Budget 2023-32 (MFCFA)	Délai	Impact potentiel
Reclassement catégorie 1	1	ε	[2024]	●
Élaborer et faire signer les actes réglementaires (Décret d'application, autres décrets et arrêtés de renvoi)	1	ε	[2023]	●
Vulgariser le cadre juridique notamment le code de l'aquaculture	1	20	[2024]	●
Mettre en place un système de certification qualité des produits aquacoles du Sénégal	1	ε	[2024]	●
Finaliser et vulgariser les guides de bonnes pratiques d'hygiène et de biosécurité en aquaculture pour assurer la santé animale et la qualité des produits aquacoles	2	300	[2024]	●
Renforcer les organes de gestion du sous-secteur de l'aquaculture	2	ε	[2023]	●

Légende

● Fort (>1000 tonnes) ● Moyen (>500 tonnes) ● Faible (<500 tonnes)

Source : Données ANA; Analyses A&A Strategy

Annexe

Plan d'actions détaillé (2/14)

Pilier Stratégique :
1. Création d'un cadre propice et gouvernance

Objectif Stratégique :
1.2 Promouvoir l'investissement privé avec des mesures incitatives capables de propulser la production aquacole (accès à des terres, réduction du coût de l'énergie, exemption de taxes etc.)

Actions	Priorité	Budget 2023-32 (MFCFA)	Délai	Impact potentiel
Disposer de plans d'aménagement aquacole du Sénégal	1	200	[2023 – 2024]	●
Sécuriser des sites propices en zone dédiée à l'aquaculture	1	100	[2023 – 2024]	●
Exempter de taxes les importations d'aliments jusqu'à l'implantation de fabrique d'aliments local de qualité	1	ε	[2023]	●
Réduire le bénéfice imposable sur les trois premières années d'exploitation (sans dépasser la limite des 40%)	1	ε	[2024]	●
Réduire le coût de l'énergie pour les établissements aquacoles (suppression de la prime fixe, Promotion du mixte énergétique)	2	ε	[2024]	●
Inscrire le sous-secteur aquacole parmi les produits de la Compagnie Nationale d'Assurance Agricole du Sénégal (CNAAS)	2	ε	[2023]	●
Vulgariser les mesures incitatives à l'investissement dans l'aquaculture	2	20	[2023 – 2032]	●

Légende

● Fort (>1000 tonnes)
 ● Moyen (>500 tonnes)
 ● Faible (<500 tonnes)

Source : Données ANA; Analyses A&A Strategy

Annexe

Plan d'actions détaillé (3/14)

Pilier Stratégique :
1. Création d'un cadre propice et gouvernance

Objectif Stratégique :
1.3 Renforcer le système d'informations et de gestion des données dans le sous-secteur de l'aquaculture

Actions	Priorité	Budget 2023-32 (MFCFA)	Délai	Impact potentiel
Publier un rapport sectoriel annuel faisant l'état exhaustif des lieux de l'aquaculture au Sénégal	1	100	[2024]	●
Organiser une campagne annuelle sur les fermes aquacoles pilotes	1	200	[2023]	●
Développer l'argumentaire autour de l'aquaculture pour son insertion dans les sites vitrines pour les investisseurs (APIX)	2	30	[2023]	●
Mettre en place un système informatisé de collecte, d'analyse et de diffusion des données techniques et économiques	2	300	[2024]	●

Légende

● Fort (>1000 tonnes)
 ● Moyen (>500 tonnes)
 ● Faible (<500 tonnes)

Source : Données ANA; Analyses A&A Strategy

Annexe

Plan d'actions détaillé (4/14)

Pilier Stratégique :
 2. Renforcement des capacités techniques et organisationnelles des acteurs de l'écosystème aquacole

Objectif Stratégique :
 2.1 Renforcer la recherche et le transfert de technologie avec le développement d'un programme national de recherche et la coordination des activités scientifiques

Actions	Priorité	Budget 2023-32 (MFCFA)	Délai	Impact potentiel
Caractériser et diversifier les espèces aquacoles	1	200	[2024 - 2032]	●
Sélectionner les géniteurs et définir les techniques de production d'alevins de qualité	1	700	[2024]	●
Formuler des aliments performants pour une aquaculture durable	1	200	[2024 - 2032]	●
Équiper les institutions de recherche et de formation	1	800	[2024]	●
Former les chercheurs sur les techniques de diversification des espèces aquacoles, de sélection et production d'alevins et de formulation d'aliments de qualité	1	100	[2023 - 2032]	●
Rendre opérationnelles et soutenir financièrement les unités d'expérimentations aquacoles existantes	2	100	[2023 - 2032]	●
Mettre en place un comité national scientifique de concertation	2	ε	[2023]	●

Légende

● Fort (>1000 tonnes) ● Moyen (>500 tonnes) ● Faible (<500 tonnes)

Source : Données ANA; Analyses A&A Strategy

Annexe

Plan d'actions détaillé (5/14)

Pilier Stratégique :

2. Renforcement des capacités techniques et organisationnelles des acteurs de l'écosystème aquacole

Objectif Stratégique :

2.2 Renforcer les capacités d'intervention de l'ANA en la dotant de ressources adéquates (financement, logistique etc.)

Actions	Priorité	Budget 2023-32 (MFCFA)	Délai	Impact potentiel
Mobiliser une assistance de gestion de projet (PMO)	1	3 000	[2023 - 2032]	●
Identifier les besoins en ressources humaines	1	30	[2023]	●
Equiper les services d'accompagnement et d'encadrement en moyens logistiques	1	100	[2025]	●
Former les ressources humaines	1	200	[2023 - 2032]	●
Augmenter les ressources financières	1	5 000	[2023 - 2032]	●

Légende

● Fort (>1000 tonnes) ● Moyen (>500 tonnes) ● Faible (<500 tonnes)

Source : Données ANA; Analyses A&A Strategy

Annexe

Plan d'actions détaillé (6/14)

Pilier Stratégique :

2. Renforcement des capacités techniques et organisationnelles des acteurs de l'écosystème aquacole

Objectif Stratégique :

2.3 Renforcer le savoir-faire des acteurs de la chaîne de valeur avec des programmes de formation capacitant

Actions	Priorité	Budget 2023-32 (MFCFA)	Délai	Impact potentiel
Mettre à jour les guides de formation existants	1	30	[2024]	●
Élaborer de nouveaux supports de formation	1	30	[2024]	●
Former les exploitants aquacoles sur les techniques et méthodes d'amélioration de la production	2	900	[2023 - 2032]	●
Former les acteurs sur les meilleures pratiques de transformation des produits aquacoles	2	100	[2023 - 2032]	●
Former les acteurs sur une stratégie de commercialisation plus rentable des produits aquacoles	2	100	[2023 - 2032]	●
Développer et mettre en œuvre des activités de benchmarking	2	200	[2023 - 2032]	●

Légende

● Fort (>1000 tonnes) ● Moyen (>500 tonnes) ● Faible (<500 tonnes)

Source : Données ANA; Analyses A&A Strategy

Annexe




Plan d'actions détaillé (7/14)

Pilier Stratégique :
 2. Renforcement des capacités techniques et organisationnelles des acteurs de l'écosystème aquacole

Objectif Stratégique :
 2.4 Renforcer et professionnaliser les associations existantes avec un accompagnement dans les processus de structuration, de formalisation et d'autonomisation technique et financière

Actions	Priorité	Budget 2023-32 (MFCFA)	Délai	Impact potentiel
Accompagner le processus de structuration et de formalisation des organisations professionnelles	1	100	[2023]	●
Renforcer les capacités techniques et financières des organisations professionnelles	2	100	[2024]	●
Autonomiser les acteurs en facilitant l'accès aux crédits	2	1 500	[2023 - 2032]	●

Légende

 Fort (>1000 tonnes)
  Moyen (>500 tonnes)
  Faible (<500 tonnes)

Source : Données ANA; Analyses A&A Strategy

Annexe

Plan d'actions détaillé (8/14)

Pilier Stratégique :
3. Intensification de la production aquacole et appui à la valorisation

Objectif Stratégique :
3.1 Promouvoir la création de nouvelles fermes aquacoles industrielles avec la participation du secteur privé et la promotion des PPP

Actions	Priorité	Budget 2023-32 (MFCFA)	Délai	Impact potentiel
Fermes - Ferme industrielle aquacole continentale de « Aquapole »	1	24 000	[2024 - 2032]	● 10 000 t poissons 60 000 t aliments
Fermes - Ferme industrielle aquacole marine « Palmarin »	1	5 100	[2024 - 2032]	● 1 000 t poissons 5 M alevins
ZES aquacole de Mbellacadio	1	15 000	[2024 - 2032]	● 10 000 t poissons 34 M alevins
ZES aquacole de Sédhiou	1	9 750	[2024 - 2032]	● 6 500 t poissons 22 M alevins
PAMIOS – Projet d'appui à la modernisation de l'ostréiculture	1	3 500	[2024 - 2032]	● 2 500 t huîtres
Repeuplement des plans d'eau	2	1 800	[2024 - 2032]	● 5 000 t poissons
Fermes - Ferme PRODAC de « Niombato »	1	851	[2024]	● 120 t poissons

Légende

● Fort (>1000 tonnes) ● Moyen (>500 tonnes) ● Faible (<500 tonnes)

Source : Données ANA; Analyses A&A Strategy

Annexe

Plan d'actions détaillé (9/14)

Pilier Stratégique :
3. Intensification de la production aquacole et appui à la valorisation

Objectif Stratégique :
3.1 Promouvoir la création de nouvelles fermes aquacoles industrielles avec la participation du secteur privé et la promotion des PPP

Actions	Priorité	Budget 2023-32 (MFCFA)	Délai	Impact potentiel
Fermes - Ferme PRODAC de « Fofacourou »	1	851	[2024]	● 120 t poissons
Fermes - Ferme PRODAC de « Boulel »	1	851	[2024 - 2032]	● 120 t poissons
Fermes - Ferme PRODAC de « Dodji »	1	851	[2024]	● 120 t poissons
DRIARS 2/Composante aquaculture	2	500	[2025]	● 120 t poissons
P2RS2/Composante aquaculture	2	450	[2025]	● 150 t poissons
Développement de l'élevage de crevettes	1	200	[2023 - 2032]	● 10 t crevettes
Développement de l'élevage d'algues	1	180	[2023 - 2032]	● 2 000 t algues
Modernisation de l'élevage des coquillages (huîtres, moules et coques)	2	200	[2023 - 2032]	● 2 500 t (huitres...)

Légende

● Fort (>1000 tonnes)
 ● Moyen (>500 tonnes)
 ● Faible (<500 tonnes)

Source : Données ANA; Analyses A&A Strategy

Annexe

Plan d'actions détaillé (10/14)

Pilier Stratégique :
3. Intensification de la production aquacole et appui à la valorisation

Objectif Stratégique :
3.2 Accompagner l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes ainsi que la création de PME aquacoles

Actions	Priorité	Budget 2023-32 (MFCFA)	Délai	Impact potentiel
Fermes - Ferme PRODAC de « Sédhiou »	1	534	[2023]	● 280 t poissons
Fermes - Ferme ANIDA de « Diama Maraye »	1	600	[2023]	● 580 t poissons
Fermes - Ferme PRODAC de « Itato »	1	564	[2023]	● 280 t poissons
PROVALE-CV/Composante aquaculture	2	900	[2024]	● 460 t poissons
DRIARS 1/Composante aquaculture	2	550	[2023]	● 200 t poissons
PESCE J/F* – Projet d'entrepreneuriat solidaire et de création d'emplois pour jeunes et femmes autour des pôles (dont 8 pôles du PGRNS)	1	20 904	[2023 - 2032]	● 17 300 t poissons

Légende

● Fort (>1000 tonnes)
 ● Moyen (>500 tonnes)
 ● Faible (<500 tonnes)

Source : Données ANA; Analyses A&A Strategy

Annexe

Plan d'actions détaillé (11/14)

Pilier Stratégique :
3. Intensification de la production aquacole et appui à la valorisation

Objectif Stratégique:
3.3 Assurer une production d'aliments et d'alevins de qualité et en quantité suffisante

Actions	Priorité	Budget 2023-32 (MFCFA)	Délai	Impact potentiel
Renforcement des fabriques d'aliments de poisson existantes	1	800	[2024]	●
Renforcement des écloseries existantes	1	400	[2024]	● 49,2 M d'alevins
Usine moderne de fabrication d'aliments avec des lignes complètes notamment par le privé / en PPP (en complément des 4 du PRODAC)	1	5 500	[2025 - 2032]	● 30 000 t aliments
Écloseries modernes de Poissons-chats et tilapia en eau douce (x3) et en eau saumâtre (x1)	1	14 859	[2025 - 2032]	● 62 M d'alevins

Légende

● Fort (>1000 tonnes)
 ● Moyen (>500 tonnes)
 ● Faible (<500 tonnes)

Source : Données ANA; Analyses A&A Strategy

Annexe

Plan d'actions détaillé (12/14)

Pilier Stratégique :
3. Intensification de la production aquacole et appui à la valorisation

Objectif Stratégique :
3.4 Mettre à niveau les fermes aquacoles existantes

Actions	Priorité	Budget 2023-32 (MFCFA)	Délai	Impact potentiel
Identification des besoins d'accompagnement nécessaire	1	30	[2023]	●
Elaboration et exécution d'un programme de mise à niveau pour le renforcement des fermes existantes	1	3 000	[2024 - 2032]	● 5 641 t poissons
Mettre en œuvre un dispositif de suivi et de maintien des capacités des fermes renforcées	1	500	[2024 - 2032]	●

Légende

● Fort (>1000 tonnes)
 ● Moyen (>500 tonnes)
 ● Faible (<500 tonnes)

Source : Données ANA; Analyses A&A Strategy

Annexe

Plan d'actions détaillé (13/14)

Pilier Stratégique :
3. Intensification de la production aquacole et appui à la valorisation

Objectif Stratégique :
3.5 Appuyer la valorisation et la commercialisation des produits aquacoles

Actions	Priorité	Budget 2023-32 (MFCFA)	Délai	Impact potentiel
Création de petites unités de transformation intégrées aux fermes	1	100	[2024 - 2032]	●
Développement de nouveaux produits transformés issus de l'aquaculture	1	50	[2024 - 2032]	●
Renforcement de la visibilité et l'attractivité des produits aquacoles	1	50	[2024 - 2032]	●
Renforcement de la chaine logistique (camions frigorifiques, kiosques, stockage, viviers, etc.)	1	500	[2024 - 2032]	●
Extension de l'agrément d'exportation aux produits aquacoles	1	50	[2023]	●

Légende

● Fort (>1000 tonnes)
 ● Moyen (>500 tonnes)
 ● Faible (<500 tonnes)

Source : Données ANA; Analyses A&A Strategy

Annexe

Plan d'actions détaillé (14/14)

Prérequis

Objectif Stratégique :
Plaidoyer et mobilisation de ressources

Actions	Priorité	Budget 2023-32 (MFCFA)	Délai	Impact potentiel
Mobilisation effective des ressources financières nécessaires	1	100	[2023]	●
Renforcement du plaidoyer de haut niveau	2	350	[2023 - 2032]	●

Légende

● Fort (>1000 tonnes) ● Moyen (>500 tonnes) ● Faible (<500 tonnes)

Source : Données ANA; Analyses A&A Strategy

4. Annexe

a. Plan d'actions détaillé

b. Cadre logique de la « SNDAq 2023-32 »

c. Risques et mesures de mitigation

Annexe

Cadre logique (1/4)

Chaîne de résultats		Indicateurs de performance			Moyens de vérification
		Indicateurs	Référence (2023) ¹	Cible (2032)	
Impacts	Développement durable du secteur aquacole, contribution à la sécurité alimentaire et création d'emplois décents pour les jeunes et les femmes	• Part en pourcentage de l'aquaculture dans l'approvisionnement en produits halieutiques	0,2%	12%	<i>Statistiques nationales, enquêtes et rapports de S&E de la « SNDAq »</i>
		• Réduction du taux d'insécurité alimentaire (prévalence de la sous-alimentation)	9,1% (2021)	<3%	
		• Taux de chômage	21,9% (2022)	5%	
Effets	Résultat 1 : Consolidation du cadre légale et réglementaire de l'aquaculture	1. Disponibilité des décrets et textes d'application du Code de l'aquaculture	Non	Oui	<i>Site web Gouvernement du Sénégal et rapports de S&E de la « SNDAq »</i>
	Résultat 2 : Augmentation de la production aquacole	2. Production aquacole (en tonnes)	1 586	65 000	<i>Statistiques nationales, enquêtes et rapports de S&E de la « SNDAq »</i>
	Résultat 3 : Création d'emplois pour les jeunes et les femmes	3. Nombre d'emplois créés par le sous-secteur aquaculture	2 271	50 000	<i>Statistiques nationales, enquêtes et rapports de S&E de la « SNDAq »</i>
	Résultat 4 : Participation active du privé dans le secteur de l'aquaculture	4. Part des investissements privés dans le financement des projets aquacoles	0%	42%	<i>Enquêtes et rapports de S&E de la « SNDAq »</i>
Produit 1 : Cadre propice et gouvernance					
Produits	1.1 Finalisation des prérequis réglementaires qui encadrent la production aquacole (normes sanitaires, environnementales à respecter)	1.1.1 Le corpus réglementaire prévu dans le code de l'aquaculture est complet	Non	Oui	<i>Site web Gouvernement du Sénégal et rapports de S&E de la « SNDAq »</i>
		1.1.2 Disponibilité des guides de bonnes pratiques d'hygiène et de biosécurité pour assurer la santé animale et la qualité des produits aquacoles	Non	Oui	<i>Rapports de S&E de la « SNDAq »</i>

Source : Rapport Final MEFP 2018 ODD; Données ANA; Analyses A&A Strategy

(1) Sauf indication contraire

Annexe Cadre logique (2/4)

Chaîne de résultats		Indicateurs de performance			Moyens de vérification
		Indicateurs	Référence (2023) ¹	Cible (2032)	
Produits	1.2 Promotion de l'investissement privé avec des mesures incitatives capables de propulser la production aquacole (accès à des terres, réduction du coût de l'énergie, exemption de taxes, création de ZES, etc.)	1.2.1 Disponibilité d'un plan d'aménagement aquacole du Sénégal	Non	Oui	<i>Plan d'aménagement aquacole</i>
		1.2.2 Sécuriser des sites propices en zone dédiée à l'aquaculture	Non	Oui	<i>Rapports de S&E de la « SNDAq »</i>
	1.3 Renforcement du système de suivi-évaluation robuste pour la collecte, l'analyse et la mise à disposition de données technico-économiques exhaustives et fiables	1.3.1 Disponibilité d'un système de suivi-évaluation basé sur un système d'information efficace et robuste	Non	Oui	<i>Rapports de S&E de la « SNDAq »</i>
		1.3.2 Disponibilité d'un rapport sectoriel annuel faisant l'état des lieux exhaustif de l'aquaculture au Sénégal	0/5	5/5	<i>Rapports de S&E de la « SNDAq »</i>
		1.3.3 Organisation de campagne annuelle sur les fermes aquacoles pilotes	0/5	5/5	<i>Rapports de S&E de la « SNDAq »</i>
Produit 2 : Renforcement des capacités techniques et organisationnelles des acteurs					
Produits	2.1 Renforcer la recherche et le transfert de technologie avec le développement d'un programme national de recherche et la coordination des activités scientifiques	2.1.1 (%) de chercheurs formés sur les techniques de diversification des espèces aquacoles, de sélection et production d'alevins et de formulation d'aliments de qualité	0%	100%	<i>Enquêtes et rapports de S&E de la « SNDAq »</i>
		2.1.2 (%) d'unités d'expérimentations aquacoles existantes rendues opérationnelles et soutenues financièrement	0%	100%	
		2.1.3 Mise en place d'un comité national scientifique de concertation	0/1	1/1	

Source : Données ANA; Analyses A&A Strategy

(1) Sauf indication contraire

Annexe

Cadre logique (3/4)

Chaîne de résultats		Indicateurs de performance			Moyens de vérification
		Indicateurs	Référence (2023) ¹	Cible (2032)	
Produits	2.2 Renforcer les capacités d'intervention de l'ANA en la dotant de ressources adéquates et en phase avec l'ambition nationale	2.2.1 (%) des ressources humaines formées à travers la « SNDAq »	0%	100%	<i>Enquêtes et rapports de S&E de la « SNDAq »</i>
		2.2.2 Augmentation des ressources financières de l'ANA	2 mds	5 mds	
		2.2.3 (%) de ressources mobilisées sur le financement total de la « SNDAq »	0%	100%	
		2.2.4 Taux d'exécution budgétaire de la « SNDAq »	0%	100%	
	2.3 Renforcer le savoir-faire des acteurs de la chaîne de valeur avec des programmes de formation	2.3.1 % de guides de formation mis à jour dans le cadre de la « SNDAq »	0%	100%	
		2.3.2 Nombre d'acteurs formés sur les innovations aquacoles	0	6 500	
	2.4 Renforcer et professionnaliser les associations existantes avec un accompagnement technique et financier	2.4.1 (%) d'organisations professionnelles existantes, structurées et formalisées à travers la « SNDAq »	0%	100%	
		2.4.2 Montants des crédits accordés pour autonomiser les acteurs	0	1,5 mds	
Produit 3 : Intensification de la production et appui à la valorisation					
Produits	3.1 Promouvoir la création de nouvelles fermes aquacoles industrielles avec la participation du secteur privé et la promotion des PPP	3.1.1 Nombre de fermes nouvellement créées et fonctionnelles	0/10	10/10	<i>Enquêtes et rapports de S&E de la « SNDAq »</i>
		3.1.2 Création d'une ZES dédiée à l'aquaculture	0/1	1/1	
		3.1.3 Nombre d'écloseries créées et fonctionnelles	0/4	4/4	
		3.1.4 Nombre de fermes aquacoles industrielles créées en mode PPP	0/6	6/6	

Source : Données ANA; Analyses A&A Strategy

(1) Sauf indication contraire

Annexe

Cadre logique (4/4)

Chaîne de résultats		Indicateurs de performance			Moyens de vérification
		Indicateurs	Référence (2023) ¹	Cible (2032)	
Produits	3.2 Accompagner l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes ainsi que la création de PME aquacoles	3.2.1 Nombre d'emplois créés à travers la promotion de l'entrepreneuriat solidaire PESCE J/F	0	15 000	Enquêtes et rapports de S&E de la « SNDAq »
	3.3 Assurer une production d'aliments et d'alevins de qualité et en quantité suffisante	3.3.1 Mise en place d'une nouvelle usine moderne de production d'aliment pour poisson	0/1	1/1	
	3.4 Mettre à niveau les fermes aquacoles existantes	3.4.1 (%) de fermes aquacoles existantes mises à niveau à travers la « SNDAq »	0%	100%	
	3.5 Appuyer la valorisation et la commercialisation des produits aquacoles	3.5.1 Extension de l'agrément d'exportation aux produits aquacoles	Non	Oui	Rapports de S&E de la « SNDAq »
		3.5.2 (%) des produits aquacoles exportés à travers la « SNDAq »	0%	77% ²	Enquêtes et rapports de S&E de la « SNDAq »

Source : FAO; Données ANA; Analyses A&A Strategy

(1) Sauf indication contraire

(2) Selon la FAO en 2020, le Sénégal a exporté 77% de la production halieutique

4. Annexe

a. Plan d'actions détaillé

b. Cadre logique de la « SNDAq 2023-32 »

c. Risques et mesures de mitigation

Annexe Evaluation des risques (1/7)

Risques	Criticité	Impacts	Mesures de mitigation	Responsables
1. Réticence des institutions financières à financer le secteur aquacole du fait du risque perçu et des garanties disponibles	Elevée (Méconnaissance de l'aquaculture par les Institutions Financières)	Non atteinte des résultats escomptés par le projet	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place de dispositifs de garantie et de cofinancement pour mitiger le risque perçu dans le financement du secteur aquacole Organiser des journées de sensibilisation à l'endroit de ces Instituts de Financement sur la rentabilité des activités aquacoles pour faciliter leur prise de décisions financières en faveur du sous-secteur Mettre à la disposition des institutions financières un modèle d'investissement en aquaculture pour aider à leur prise de décision Etablir des fiches technico-économiques sur la rentabilité des expériences réussies au profit des institutions financières 	<ul style="list-style-type: none"> Etat (Ministères) ANA (Coordonnateur) Projets et programmes aquacoles

Annexe Evaluation des risques (2/7)

Risques	Criticité	Impacts	Mesures de mitigation	Responsables
2. Manque d'adhésion du secteur privé, principal moteur du développement économique	Elevée	Faiblesse des financements privés qui doivent constituer au moins 60% des investissements du secteur de l'aquaculture, par conséquent, une non atteinte des objectifs visés pas le projet	<ul style="list-style-type: none"> Faire la promotion de l'investissement en aquaculture pour attirer les investisseurs nationaux et internationaux Etablir des fiches technico-économiques sur la rentabilité de l'activité à partir des expériences réussies au profit du secteur privé* Faciliter l'accès du secteur privé aux crédits Mettre en place des mesures incitatives 	<ul style="list-style-type: none"> ANA <i>(Coordonnateur)</i> BOS APIX MEPC/DFPPP <i>Projets et programmes aquacoles</i> <i>Secteur Privé</i>

Annexe

Evaluation des risques (3/7)

Risques	Criticité	Impacts	Mesures de mitigation	Responsables
3. Lenteurs administratives de l'Etat dans (i) la constitution de dossiers de projets robustes capables de drainer les financements bailleurs (<i>BAD Compact Feed Africa etc.</i>); (ii) les procédures de passation de marché et permis d'exploitation	Très élevée	Retard dans l'exécution du projet	<ul style="list-style-type: none"> Recours aux cabinets de conseil en stratégie et financement de projets Respect des délais d'exécution du projet avec un suivi régulier des procédures administratives 	<ul style="list-style-type: none"> Etat (<i>Ministères</i>)
4. Difficulté d'accès à la terre et aux zones côtières du fait de la concurrence avec l'agriculture, la pêche et le tourisme	Faible	Manque d'espace pour réaliser les infrastructures de production aquacole	<ul style="list-style-type: none"> Identifier et sécuriser dès maintenant les zones d'intérêt aquacoles avec l'aide des collectivités locales 	<ul style="list-style-type: none"> ANA (<i>Coordonnateur</i>) Projets et programmes aquacoles Collectivités locales
5. Manque de maîtrise des intrants (alevins, aliments)	Elevée	Manque de disponibilité d'intrants de qualité et en quantité suffisante pour satisfaire la demande nationale	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place une fabrique industrielle d'aliments de poisson de qualité Mettre en place les écloséries nécessaires pour la production d'alevins de qualité et en quantité suffisante 	<ul style="list-style-type: none"> Etat (<i>Ministères</i>) ANA Secteur privé

Annexe

Evaluation des risques (4/7)

Risques	Criticité	Impacts	Mesures de mitigation	Responsables
6. Manque de maitrise des techniques aquacoles performantes par les acteurs	Faible	Non amélioration des rendements de production actuels	<ul style="list-style-type: none"> Respect des délais d'exécution du projet avec un suivi régulier des procédures administratives 	<ul style="list-style-type: none"> Etat (Ministères)
		Réduction des gains des producteurs aquacoles	<ul style="list-style-type: none"> Elaborer et diffuser des manuels sur les technologies performantes et approuvées de production aquacoles 	<ul style="list-style-type: none"> ANA (Coordonnateur) Centres de recherches Organisation Professionnelle
7. Manque d'organisation des acteurs	Faible (Organisation en cours)	Difficulté d'accès aux intrants de qualité et à moindre coût qui peut être réduite par des commandes groupées et normées par les acteurs	<ul style="list-style-type: none"> Encourager les acteurs à une forte organisation 	<ul style="list-style-type: none"> Exploitants aquacoles
		Pertes financières liées aux approvisionnements désordonnés et non certifiés		<ul style="list-style-type: none"> ANA (Coordonnateur) Projets et programmes aquacoles

Annexe Evaluation des risques (5/7)

Risques	Criticité	Impacts	Mesures de mitigation	Responsables
8. Absence de cadre juridique réglementaire pour sécuriser les investissements et de Mesures Incitatives spécifiques à l'activité pour encourager le secteur privé à investir dans l'aquaculture	Faible (Code de l'aquaculture déjà adopté; décrets et textes d'application du Code de l'aquaculture en cours de validation)	Réticence des investisseurs privés surtout étrangers	<ul style="list-style-type: none"> Adopter les décrets et textes d'application du Code de l'Aquaculture 	<ul style="list-style-type: none"> Secrétariat général du Gouvernement Etat (Ministères)
		Non atteinte des financements requis pour atteindre les résultats escomptés du projet		
		Anarchie dans la gestion des filières aquacoles	<ul style="list-style-type: none"> Proposer des Mesures Incitatives Fiscales et Douanières spécifiques à l'aquaculture 	<ul style="list-style-type: none"> Etat (Ministères) BOS APIX ANA (Coordonnateur)
		Manque de maîtrise des données		

Annexe Evaluation des risques (6/7)

Risques	Criticité	Impacts	Mesures de mitigation	Responsables
9. Impacts négatifs des activités aquacoles sur l'environnement (eaux de rejet trop chargées en composés azotés ou en produits chimiques)	Modérée (des mesures de gestions sont élaborées par l'ANA à l'intention des producteurs)	Entrave à la durabilité de l'activité aquaculture par la pollution des milieux récepteurs communicant avec les sources d'alimentation des fermes	<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser les acteurs sur les bonnes pratiques environnementales en aquaculture Définir un plan de suivi et de gestion environnementale pour chaque ferme aquacole 	<ul style="list-style-type: none"> ANA <i>(Coordonnateur)</i> Projets et programmes aquacoles Organisation Professionnelle
10. Encadrement non rapproché des acteurs	Elevée	<p>Faible performance des producteurs</p> <p>Pertes économiques des producteurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> Augmenter les moyens d'intervention de l'ANA (logistique, personnel) 	<ul style="list-style-type: none"> Etat (Ministères)

Annexe Evaluation des risques (7/7)

Risques	Criticité	Impacts	Mesures de mitigation	Responsables
11. Non-conformité des infrastructures de production aquacole	Modérée	Faible performance des systèmes entrainant une baisse de production et des pertes économiques	<ul style="list-style-type: none"> Choisir des entreprises ayant prouvé une expertise dans la réalisation des infrastructures aquacoles Veiller à la conformité des ouvrages lors de la réalisation 	<ul style="list-style-type: none"> ANA (Coordonnateur) BOS APIX MEPC/DFPPP Projets et programmes aquacoles Secteur Privé
12. Risque de perte de la production par les catastrophes naturelles, le vol ou le vandalisme	Elevée	Perte de production	<ul style="list-style-type: none"> Sécuriser les infrastructures de production Avoir une adhésion parfaite avec les populations environnantes Souscrire à une assurance 	<ul style="list-style-type: none"> ANA (Coordonnateur) Exploitants aquacoles
13. Mévente des produits aquacoles	Elevée	Pertes économiques pouvant entrainer un impact négatif sur la croissance économique du pays	<ul style="list-style-type: none"> Planifier les récoltes en fonction des commandes Prévoir des infrastructures de stockage et de transport adaptées (chaîne de froid) pouvant conserver les produits, vu qu'ils sont très périssables Mettre sur le marché des produits de qualité à coûts compétitifs sur le marché international 	<ul style="list-style-type: none"> ANA (Coordonnateur) Secteur privé Exploitants aquacoles

Annexe

Attractivité du Sénégal

L'économie sénégalaise regorge d'atouts attrayants notamment à l'égard du secteur privé

- 1 Des sites identifiés et qui seraient dédiés à l'aquaculture, notamment dans des **zones salées** qui ne sont pas en compétition avec l'agriculture
- 2 Les mangroves au Sénégal situées aux bords du fleuve Casamance, à l'estuaire du Sine Saloum et à l'embouchure du fleuve Sénégal couvrent une superficie de **200 000 hectares**
- 3 Le Sénégal au-delà de son ouverture sur l'Océan Atlantique abrite de nombreux fleuves et cours d'eau dont les principaux sont **les fleuves Sénégal, Gambie et Casamance**
- 4 Le Sénégal a une position géographique avantageuse avec **700 km de côtes**
- 5 Un marché local attractif et un accès aux marchés export déjà balisé à travers le tissu industriel local composé de **134 usines et 124 bateaux agréés**, pour une **capacité totale de 350 000 tonnes/an** de transformation et d'export **en produits halieutiques**
- 6 L'Etat du Sénégal a procédé à des investissements significatifs dans les **infrastructures** tels que le **réseau autoroutier de 358 km** qui est un des plus longs d'Afrique de l'Ouest, **l'aéroport de Diass** ou encore **le nouveau port de Ndayane**, opérationnel en 2026
- 7 Des investissements significatifs fait dans l'aquaculture avec la **Nouvelle Stratégie Nationale de Développement Durable de l'Aquaculture « SNDAq »** attendue, pour s'étendre de 2023 à 2032 et augmenter de façon significative la production
- 8 Les efforts consentis par le Sénégal en matière d'environnement des affaires ressortent au **classement Doing Business** et place le Sénégal au **123^e rang en 2020 vs. 141^e rang en 2019**, soit une amélioration de 18 places



REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple –Un But –Une Foi

.....

MINISTRE DES PECHES ET DE L'ECONOMIE MARITIME



PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'AQUACULTURE « *SNDAq 2023-2032* »



Dakar, le 21 juillet 2023